

TABLE DES MATIERES

Topograpie	2
Hydrographie	2
Géologie	5
Climat – flore – faune	5
Origine	6
Organisation politique	7
Armoiries	10
Toponymie	11
Les quartiers	12
Population	15
Quelques dates et anecdotes	16
Les guerres de 1914-1918 et 1940-1945	23
Monuments	26
Industrie	33
Communications	50



TOPOGRAPHIE

SU L'BORD DI SAMP'

Couillet se situe par 5'45" de longitude orientale par comparaison au méridien de Bruxelles et par 50° 23' 42" de latitude septentrionale (coordonnées passant par la maison communale). La distance horaire par rapport au méridien de Greenwich est de 17' 31".

La superficie de la commune est de 501 hectares, exclusivement sur la rive droite de l'ancien lit de la Sambre.

Son territoire forme approximativement un carré de 2,250 km. de côté, sur un terrain fortement dénivelé, dont l'altitude va de 100,73 mètres, à la sortie de la Sambre vers Châtelet, à 198 mètres à la lisière du bois de Fromont. L'altitude moyenne est de 132,47 mètres.

La commune est bâtie sur les alluvions de la Sambre et trois reliefs séparés par les ruisseaux qui la drainent du sud au nord. Deux de ces ruisseaux marquent en partie la limite de Couillet avec Marcinelle, à l'Ouest (ruisseau de la Fontaine qui Bout) et celle de Couillet avec Bouffioulx, à l'Est (ruisseau du Bavéry). Deux autres ruisseaux venant de Loverval - branche orientale - et de Nalinnes Borgnery - branche occidentale - se réunissent, après un parcours de 800 mètres environ sur Couillet, pour former le Ry de Couillet.

La partie basse de la localité longe la Sambre sur une largeur variant de 600 mètres, à Hauchies, à 80 mètres, à la limite de Châtelet.

Le relief occidental, encadré par le ruisseau de la Fontaine qui Bout et le Ry de Couillet avec son affluent de gauche, passe de l'altitude 103 à 175, à l'extrémité sud-ouest de la commune, avec les quartiers de Hauchies, du Trieu Plaqueue et une partie de l'Amérique.

La crête comprise entre les deux affluents du Ry de Couillet grimpe de 120 mètres au confluent à 160 mètres à la limite de Loverval; quartiers de la Queue et en partie de l'Amérique. Quant au plateau couvrant l'intervalle entre les ruisseaux de Loverval-Ry de Couillet et le ruisseau du Bavery, il présente des pentes parfois abruptes et des dénivellations très marquées, qui se haussent de 101 mètres à la limite de Châtelet, à 190 mètres à la limite sud-est de la commune: quartiers des Fiestaux, du Congo, du Trieu Gérau, des Carrières.

Hors de la plaine alluvionnaire, le sol de la localité est ainsi en dénivellation constante; les rues y présentent des rampes, parfois accentuées, plus souvent que des profils horizontaux.

HYDROGRAPHIE

Sur près de 2,5 km ; la Sambre sépare Couillet de Montignies-sur-Sambre. On croit, assez généralement, que cette rivière fut, pendant des siècles, une partie du cours de la Meuse, avant que celle-ci adopte son tracé actuel en perçant le massif calcaire de Givet à Namur.

Jusque bien avant dans le Moyen Age, la Sambre a conservé un caractère torrentueux, faisant alterner les eaux basses et les crues inondant fréquemment la partie basse de la vallée, qui avait ainsi une nature marécageuse peu propice à l'habitat ou à la culture.

Des travaux furent entrepris à maintes époques, notamment dès les XIe et XIIe siècles, dans le but d'imposer à la rivière un cours moins large, plus régulier et de limiter les crues. Ces tentatives de canalisation, réalisées avec des moyens insuffisants, n'ont donné que peu de résultats jusqu'au XVIe siècle. Certains détails apparus en 1949, au cours des travaux de la restauration de l'église Saint Laurent, permettent de penser que la Sambre passait à courte



distance de la tour romane.

De nouveaux travaux furent entrepris sous le règne de Charles Quint, sans conséquences appréciables.

En 1667, Charles II ordonna d'améliorer la navigation sur la rivière, possible uniquement entre les crues et les périodes d'eaux basses. On employait alors des embarcations à fond plat, de peu de capacité, pouvant franchir les seuils nombreux du cours d'eau,

En 1693, Louis XIV fit reprendre le projet de Charles II en vue de faciliter les transports de son armée assiégeant Namur.

L'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche s'intéressa à son tour, en 1775 à l'amélioration tant recherchée, et son fils Joseph II d'Autriche réussit la construction d'une écluse au «Trou de Couillet ». Cet ouvrage comportait une digue en maçonnerie en oblique par rapport au courant d'eau et dépassant de 1,48 m le seuil du passage laissé aux bateaux. L'écluse ellemême était constituée par un pertuis de 3.85 m. de large. fermé par une vanne appuyée d'un côté à la rive droite et de l'autre au réservoir chargé de normaliser le niveau de l'eau. Cette écluse était le point amont du bief allant de Couillet aux Grogneaux.

Mais en 1806, par l'emploi de moyens plus puissants, on parvint à permettre la navigation de bateaux de 60 tonnes. Des améliorations successives aidèrent encore la navigation: on remplaça, par un canal rectiligne, les deux boucles que la Sambre traçait entre les limites de Couillet avec Marcinelle, d'une part, de Couillet et Châtelet, d'autre part. fort gênantes pour la navigation. La courbe amont fut transformée en bief en impasse à l'usage des Charbonnages du Poirier. remblayé plus tard par le charbonnage; la boucle aval servait à l'évacuation, par un déversoir, des eaux non utilisées par les éclusages.

Tous ces ouvrages étaient calibrés pour le passage de bateaux de 280 tonnes; l'écluse, posée sur le canal. à proximité de la route de Couillet à Montignies-sur-Sambre. rachetait une différence de niveau de deux mètres au début, La route franchissait le lit ancien de la rivière, par un pont servant aussi de déversoir, et ensuite, le canal, par un pont levis situé à l'écluse même. Les limites des communes ne furent cependant pas modifiées par les changements apportés au tracé navigable de la Sambre.

Pour l'extension de ses installations. la Société Métallurgique du Hainaut obtint, en 1910. l'autorisation de raccourcir la courbe aval et d'en remblayer le lit désormais inutile. pour pouvoir s'installer ainsi dans «l'île».

En 1940. l'écluse. dont la hauteur de chute d'eau n'était plus que de 60 centimètres. par suite des affaissements miniers, fut désaffectée, puis le canal élargi pour permettre le passage de bateaux de 1.350 tonnes, Le lit de l'ancienne Sambre fut remblayé et partagé entre les usines voisines, de même que l'île éclusière entière, pour les extensions industrielles des Sociétés Solvay et Métallurgique du Hainaut. La route franchit désormais le canal par un large pont en béton.

La rive droite du canal remplaçant la Sambre n'est pratiquement plus accessible au public, toute la berge étant occupée par les industries. Vers l'aval. l'Administration des Ponts et Chaussées a redressé le cours de la rivière et construit. sur Châtelet. une nouvelle écluse moderne remplaçant celles de Couillet et de Châtelet. Ces travaux ont entraîné la disparition du rivage du charbonnage de Monceau-Fontaine et des dernières habitations de Couillet, le long de la route de Châtelet qui sera ainsi élargie.

Peut-on rappeler qu'avant les travaux de 1806-1830 trois gués franchissaient la Sambre immédiatement en amont de l'embouchure des trois ruisseaux qui arrosent Couillet ? Le premier, à la limite de Marcinelle, n'a laissé ni trace ni souvenir précis; le second fut remplacé par un passage d'eau qui subsista jusqu'en 1905 ; pour 5 centimes, un passeur volontaire, «Pierre a bwesse» transportait les voyageurs jusqu'à l'autre rive, au «Pont Barry» (entrée du



bief du charbonnage) et, pour 10 centimes, jusqu'au «Fond St Jean» au bout du bief; quant au troisième gué, il se situait près de l'ancien déversoir et de grosses dalles de pierre y furent enlevées par la Société Solvay lors de travaux d'agrandissement.

Les ruisseaux qui intéressent Couillet ont eu des fortunes bien diverses.

Celui de la «Fontaine qui bout» est actuellement voûté sur tout le parcours où il forme limite entre Couillet et Marcinelle; il y sert d'égout. Il en est de même pour le « ruisseau du Bavery »,

Au confluent des deux ruisseaux de Loverval et de Nalinnes qui le forment, le «Ry de Couillet" alimenta jusque vers 1825 un vaste vivier dont les eaux retenues par une haute digue en aval traçaient, avec les affluents une «queue de poisson» qui fit appeler le coin la «Queue du vivier» dont le quartier voisin a conservé une partie du nom. Ce vivier disparut comme la queue du poisson, lors des travaux de talutage des routes de Philippeville et de Gilly. Ce vivier, remplacé en aval par une tenue d'eau, servit jusqu'en 1885, à faire tourner la roue du moulin de Couillet.

A peine sorti du bief du moulin à farine, le Ry de Couillet alimentait un «étang», vaste réservoir d'usine à l'usage de l'établissement construit en 1601 et qui, après bien des transformations, est maintenant un moulin à scories Thomas, pour lequel l'eau du Ry a perdu toute valeur de propulsion.

L'étang fut comblé vers 1903, pour permettre un agrandissement de l'industrie voisine (voir Sidérurgie).

C'est apparemment vers 1820 que le Ry de Couillet fut voûté depuis la sortie de l'étang jusqu'à l'extrémité de la rue du Village; la voûte sert d'assiette partielle pour les rues du Moulin et du Village. Vers 1906. la voûte fut prolongée jusqu'à la Sambre, après la démolition de la verrerie et de son château, lors de la construction du grand hall de l'atelier de la Sté Métallurgique du Hainaut. Enfin, quelques années plus tard le lit du Ry fut déplacé et voûté sur environ 300 mètres en plus pour rejoindre la Sambre, après son comblement partiel et le raccourcissement de sa courbe.

Jusqu'en 1935, divers escaliers donnaient accès du Ry. au coin de la Rue Mahy, près de la maison «espagnole» et au pied du pont du chemin de fer; à ce dernier endroit, avant le voûtement, se trouvait le lavoir public.

Le déboisement et les lotissements des terrains drainés par les ruisseaux de Loverval et de Nalinnes ont donné au Ry de Couillet un caractère plus torrentueux, à peine tempéré par les tenues d'eau des «Grands Lacs », sur Loverval. A maintes reprises, depuis cinquante ans, les riverains ont eu à souffrir des crues subites et parfois violentes des ruisseaux. La situation s'est fort améliorée depuis 1960, grâce à l'abaissement du plan d'eau de la Sambre et à diverses mesures préventives.

Curiosité: le Ry de Couillet reçoit en face de la rue Mahy, les eaux des anciens cayats Masson, amenés de Marcinelle, par une conduite souterraine de plus de 1.200 mètres de longueur, creusée et maçonnée, il y a un siècle et demi, en droite ligne, sous les habitations, les rues et les champs.

On a pu supposer que le relief oriental de la localité devait manquer d'eau, à cause de son altitude. Il est vrai que la partie extrême sud-est est très sèche, les gisements calcaire et sablonneux s'opposant au passage de l'eau vers la surface.

En lisière Nord de cette zone, un courant aquifère évolue à peu de profondeur, partant du haut du Pas Bayard, passant en diagonale sous le nouveau cimetière pour sourdre au «Fond Jacques» ce qui explique la construction de quelques habitations, à cet endroit fort isolé jusqu'en 1955.



Depuis l'amorce haute de la Rue Saint Marceau jusqu'au bas de la côte, le versant nord du plateau connaissait naguère de nombreuses sources, fontaines ou autres points d'eau, à faible profondeur ou même en surface, qui ont disparu petit à petit après l'installation de la distribution d'eau. Il en subsiste cependant encore des traces, (d'où rues de la Fontaine, de la Pompe).

GEOLOGIE

Le sol et le sous-sol de la commune présentent un complexe tourmenté, d'une composition extrêmement variée.

Jusqu'au début du siècle, le sol offrait encore de larges surfaces de terre riche, de première valeur pour la culture, dans les parties basse et moyenne de la localité, comme aussi des emplacements incultivables, où la couche arable était très faible ou nulle, dans la section haute du territoire.

Les centaines de maisons construites depuis lors et surtout après 1922 ont couvert une grande surface de ces terrains, l'industrie a fait le reste par ses terrils ou autres occupations.

Dans la zone comprise entre la limite de Marcinelle et le Ry de Couillet, jusqu'à l'altitude 140, une couche épaisse de terre jaune, argile d'excellente qualité, a été exploitée largement pour la confection de briques de campagne.

Dans le secteur plus accidenté de la commune des affleurements nombreux ont accusé la présence de bancs considérables de schiste sans aucune valeur, un énorme dépôt calcaire exploité depuis longtemps par la Société Solvay, de couches de grès ferrugineux très dur, extrait pendant des siècles pour la construction, et, enfin, de quantités importantes de sable industriel.

Mais la plus grande richesse du sous-sol était le charbon. connu et employé ici de longue date (voir Industries).

Au point de vue géologique, l'étage primaire du système carbonifère, présente des grès feldspathiques, des calcaires encrinitiques, des houillers maigres, de poudingues, etc. l'ère tertiaire: le système éocène de l'étage bruxellien et landenien (sables, grès, calcaires et rognons disséminés) l'époque quaternaire: mélange de sables de gravier mélangés de silicate d'alumine provenant de la décomposition des schistes dont on trouve encore des bancs importants qui traversent la localité. Les alluvions n'étaient, en général pas très fertiles parce que trop humides; mais ils ont révélé, depuis quelques décennies, une amélioration de structure très marquée conséquence d'un drainage persistant consécutif à l'abaissement du niveau de la Sambre.

CLIMAT - FLORE - FAUNE

Le climat est relativement tempéré, avec des sautes très fréquentes de température et une nébulosité inconstante La température moyenne est réputée de 10°centigrades.

Les vents du Nord et de l'Est amènent un temps sec et plus froid et une grande abondance de poussières provenant des nombreuses industries. Le vent d'Ouest ou Sud Ouest est plus chaud, souvent chargé de pluie. Les statistiques signalent une moyenne de 180 jours pluvieux par an, avec des orages ou de violentes averses en juin, juillet et août. La neige dépasse rarement 10 centimètres d'épaisseur, de 20 à 25 jours par an. Le brouillard est



fréquent, les matins d'hiver.

La flore est celle des régions tempérées: mais elle se défend de plus en plus difficilement dans cette commune urbaine, essentiellement industrielle, à population très dense, Elle ne représente plus rien de remarquable. Les cultures, sous toutes les formes, qui couvraient les 4/5 du territoire, il y a un siècle et les 3/5 en 1910, disparaissent de plus en plus pour faire place à l'industrie, aux lotissements, aux constructions et aux routes.. En réalité, il subsiste quelques prairies maigres aux endroits où la couche arable est faible, des broussailles sur les pentes abruptes et de nombreux petits potagers.

ORIGINE

La plaine alluvionnaire qui borde la Sambre n'a probablement guère été habitée dans les premiers siècles de notre ère, à cause de son caractère marécageux et des débordements fréquents de la rivière et de ses affluents, qui d'ailleurs, exhaussaient petit à petit les terrains par le dépôt des graviers, terres, etc., arrachés en amont.

La partie élevée de la localité dût. par contre, connaître la présence humaine bien longtemps avant l'invasion romaine.

Malgré l'absence de preuves, est il osé de penser que le plateau des Fiestaux a vu passer des clans néolithiques se déplaçant à la recherche d'emplacements propres à la culture qu'ils pratiquaient avec une science primitive mais réelle, ou des marchands d'objets en pierre polie provenant des exploitations de Spiennes, Flénu, Strépy, etc... Sans doute, des pistes existaient déjà sinon des chemins, - qui escaladaient les collines pour éviter les marécages sambriens.

On a trouvé des silex taillés entre les deux puits du charbonnage du Boubier, sur Châtelet, à la limite de Couillet

Les âges du bronze (18 siècles avant J.C.) et du fer (10 siècles avant J.C.) n'ont pas laissé de traces certaines sur le territoire de Couillet.

Lorsque César envahit nos régions, en 57 avant J.C., il se heurta à des tribus organisées, installées à demeure depuis longtemps, qui avaient, entre elles, des rapports commerciaux, politiques et militaires, nécessitant un réseau de chemins bien tracés.

Aussitôt le pays occupé, les Romains construisirent les grandes chaussées indispensables aux déplacements de leurs légions et au commerce avec les peuples soumis.

L'oppidum, dont les fossés subsistaient encore en 1919, construit sur l'arête abrupte dominant la Sambre d'une quarantaine de mètres, à la lisière du Bois de Boubier atteste la présence sur le plateau, d'une population assez importante pour supporter les charges de l'érection et de l'entretien de ce gros ouvrage fortifié. Celui-ci, d'une défense aisée, devait servir de refuge pour les habitants voisins et leur bétail en cas de danger. Le site a été étudié soigneusement par la Société Archéologique de Charleroi. avant qu'il soit recouvert par le terril de l'usine sidérurgique de Couillet. On y a trouvé de nombreux vestiges de l'époque romaine.

La découverte fortuite d'une tombe gallo-romaine dans une carrière de sable, à la Blanche Borne, déclencha des fouilles dans les environs. Reprises en 1926. elles mirent à jour d'autres tombes de la même époque, témoignant de l'existence, à cet endroit, d'une agglomération devant avoir quelqu'importance.

A proximité 'de cette nécropole et de l'oppidum des terrassements ont mis à jour, en 1920, une chaussée dallée selon la méthode romaine. Des restes identiques, repérés dans les environs, ont fait conclure qu'il pourrait s'agir d'un diverticulum de la chaussée de Bavay à Tongres, partant de Strée vers Aix la Chapelle par Pont-de-Loup, On n'a cependant aucune



preuve formelle que cette route aurait été construite par les Romains qui ont, peut-être, dans ce cas, simplement amélioré le tracé ou l'infrastructure d'une voie préexistante.

De la longue période depuis l'occupation romaine jusqu'au IXème siècle, on ne dispose guère d'éléments touchant Couillet et son histoire. Bien sûr, la population de l'endroit a connu la décadence et la chute de l'empire romain, l'invasion franque et les périodes mérovingienne et carolingienne.

Les travaux de restauration de l'église Saint Laurent, en 1949 mirent à jour les fondations d'un sanctuaire carolingien dont on ignorait tout. La tour et une partie de l'église actuelle furent bâties sur ces mêmes fondations au XIème siècle.

En 1161, les Prémontrés desservaient l'église Sainte Catherine, une école et l'agglomération existant alors sur les Fiestaux. Tout fut détruit de fond en comble en 1429, Les habitants abandonnèrent les ruines pour s'installer dans le bas de la localité, au «Village », à proximité du château seigneurial et de la chapelle Saint Laurent.

En 840, Couillet semble bien avoir été donné, *avec* le Pagus Lommensis, à un seigneur Ekkard, par Louis le Débonnaire ou le Pieux, fils de Charlemagne. C'était alors un hameau de Marcinelle qui dépendait de Marchienne-au-Pont: avec son chef-lieu, il passa dans le domaine de l'Abbaye de Lobbes en 868 et son sort resta lié à celui de Marcinelle jusqu'en 1795: à cette date, la principauté épiscopale de Liège fut dissoute et Couillet fit partie. comme commune avec son administration propre du département de «Jemmape ». Après la chute de Napoléon, Couillet fit partie de la province de Hainaut remplaçant le département.

ORGANISATION POLITIQUE

Le sol de Couillet a livré des preuves de son occupation depuis deux millénaires, mais on n'est guère documenté sur le mode d'existence et l'organisation politique de ses habitants pendant les premiers siècles de notre ère.

Pendant cette période, le territoire de la localité fut habité par un nombre peu élevé de familles qui souffrirent des invasions Romaine et Franque, peut-être même des incursions des Normands. Elles subirent forcément les lois des conquérants. Le christianisme, apparu vers le 4e siècle, supprima l'esclavage et adoucit progressivement les coutumes barbares des envahisseurs. On ne sait guère ce que furent ici les méthodes mérovingiennes et carolingiennes. Cependant la loi salique, les capitulaires de Charlemagne, (Herstal en 779), le synode de Francfort en 794, furent sans aucun doute d'application dans toute la contrée.

Les ordonnances de 779 et 794 imposaient à «tout homme d'apporter à l'église la dîme du produit de ses terres », dîme qui différait selon les endroits mais ne pouvait pas dépasser le 1/l0e du produit. Ce furent les débuts de la «petite dîme» qui se partageait comme suit: 1/3 pour l'entretien de l'église, 1/3 pour les pauvres. 1/3 pour le service du culte et l'entretien du pasteur. Les manants ou serfs étaient .taillables et corvéables à merci. Le seigneur leur devait protection, aide et assistance. Peu de temps après l'incorporation de Couillet dans la principauté épiscopale de Liège, le Chapitre de Saint Lambert modifia ces dispositions, par étapes.

L'influence de l'évêque Notger (972 à 1008) se fit sentir particulièrement; administrateur dynamique et volontaire, il développa une action continue pour l'instruction du peuple et l'amélioration de sa condition.

En 1123. la main morte fut supprimée dans toute la principauté.

Le 16 mai 1143, le Pape Innocent II proclama qu'il prenait la principauté sous les seigneurs voisins.

En 1161, Couillet eut une église aux Fiestaux desservie par les Prémontrés, avec une



école, selon les traditions de leur ordre.

En 1208, le Prince évêque Albert de Cuyck octroya des franchises nouvelles à ses sujets, confirmant l'évêque comme chef justicier (cour d'appel), créant une assemblée où le clergé, les nobles et les bourgeois réunis régleraient les questions d'administration des communautés.

En 1220, des chartes d'affranchissement furent accordées à 19 villes de la principauté, pour elles et leurs dépendances (Châtelet, le 14 février 1220).

Dans le domaine de l'administration, on rencontre la même diversité que celle qui caractérisait, à cette époque, la vie politique, économique, sociale et morale. Presque chaque communauté avait son aspect particulier dû aux traditions et aux chartes de diverses espèces.

De 889 à 1794 Couillet resta, avec Marcinelle, incorporé dans la principauté de Liège, partie du Cercle de Westphalie de l'empire d'Allemagne. Pendant neuf siècles, notre localité a ainsi suivi l'évolution politique de la principauté, possédant un échevinage commun avec Marcinelle. Les actes se passaient devant le mayeur et les échevins de Marcinelle et de Couillet réunis.

Le plus ancien pouvoir communal fut la Cour de justice, formée d'un mayeur et de sept échevins, nommés par le seigneur. Le premier, amovible, représentait le seigneur; les seconds étaient des juges inamovibles. Cette cour avait dans sa compétence les affaires administratives, les mutations de propriétés foncières, les procès pour coups, blessures, torts et injustices.

La Cour du Chapitre jugeait en appel des décisions des Cours communales et aussi les crimes qui, habituellement étaient sanctionnés par la peine de mort, par décapitation pour les magistrats et les nobles ou la pendaison pour les manants. Le Chapitre lui-même faisait office de Cour de Cassation.

Le «plaid» général était une audience de la Cour de justice communale, à laquelle assistaient tous les hommes et veuves de la seigneurie.

L'Assemblée des manants était la réunion de tous les chefs de famille ou propriétaires de biens fonciers d'une communauté. A la majorité, elle prenait des décisions sur les affaires communes, désignait ses mandataires, approuvait la gestion de ceux-ci, etc.

Les bourgmestres étaient élus par l'assemblée des manants pour la collecte des impôts, la défense des intérêts de la communauté devant les tribunaux, la vente des coupes des bois, la surveillance des travaux, le logement des troupes de passage, la tenue des comptes etc. Ils étaient rémunérés et exempts d'impôts.

Le greffier était en quelque sorte le secrétaire communal et le bailli, délégué du Chapitre faisait les fonctions de Ministère public devant les diverses instances judiciaires.

Du milieu du XVIIè siècle jusqu'en 1794, les curés étaient chargés d'enregistrer les naissances, les mariages et les décès.

L'impôt foncier appelé «tailles» était dû au Prince-Evêque. Il était proportionnel aux ressources de chaque communauté. Au XVe siècle, Couillet devait 13 florins par an, Marcinelle 40. Loverval 12...

La «grosse dîme» était due à la Cour épiscopale et se calculait d'après le nombre de têtes de gros bétail. Les dîmes faisaient souvent l'objet d'une mise aux enchères; l'acquéreur d'une grosse dîme devait tenir un verrat, un taureau et un étalon à la disposition des fermiers de la communauté.

Les habitants de Couillet avaient des droits de champiage et de pâture dans les bois et terres vaines de la commune, une quote-part dans l'exploitation des bois et des revenus des



biens communs sous déduction des impôts, A chaque mariage, les jeunes époux recevaient un terrain moyennant une faible redevance et la promesse d'y construire une habitation dans un délai de quelques années ; cette coutume subsistait encore à Couillet dans la première moitié du XIXe siècle; la redevance était de 3 francs l'are en 1833.

Un acte du 30 juin 1463 fixa les usages relatifs au moulin banal et aux bois communaux. Un autre, du 19 octobre 1551 concerne le champiage et le pâturage de «blanches bestes» (moutons),

Après la destruction de l'église Sainte Catherine en 1429, la communauté de Couillet paya la menue dîme au curé de Marcinelle, jusqu'en 1642, moment où la paroisse de Couillet fut rétablie avec siège à l'église Saint Laurent. A partir de 1642, le curé de Marcinelle continua à recevoir la moitié de la menue dîme de Couillet, jusqu'en 1794.

Les archives de la cure de Saint Laurent contiennent beaucoup de détails sur ces dîmes.

Le 29 juin 1654, un mandement de l'évêque de Liège définit les droits de bourgeoisie dans toute la principauté. En 1734 et le 23 juillet 1774 le mandement de 1654 fut confirmé et certains de ses aspects précisés,

Le 3 décembre 1703, le Prince-évêque édita un règlement concernant spécialement la communauté de Couinet. Le long texte des 17 articles de ce règlement visait la durée du mandat des deux bourguemaîtres, les conditions d'imposition et de perception des dîmes, leur mise aux enchères, le contrôle public des comptes, la révision des comptes, collectes et emplois des deniers depuis la paix de Ryswyck (1967). la taxe de 27 patards pour l'ouverture d'une ferme et autant pour les clôtures etc.

François Charles, évêque de Liège. par son ordonnance du 1er décembre 1777, comportant 18 articles et sept pages de texte, visa l'acquisition et la jouissance des droits de bourgeoisie dans la commune de Couillet. Il confirmait dans leurs droits les manants et bourgeois de Couillet, fixait les conditions d'acquisition de ces droits par les étrangers venant s'installer à Couillet, moyennant notamment le payement d'une taxe de 40 florins Pays Bas et 4 florins Brabant à la communauté, la déchéance éventuelle, etc.

Après avoir fait partie pendant neuf siècles de la principauté de Liège, Couillet fut rattaché au département de « Jemmape », 86e département de la jeune République française, par décret du 12 ventôse an 1. (2 mars 1793) de la Convention nationale. Toutefois, ce ne fut qu'après la victoire de Fleurus, le 26 juin 1794, que ce département fut effectivement constitué,

Le décret du 14 fructidor An III créa le canton de Châtelet, dont Couillet fit partie avec 14 autres communes. Le 23 ventôse An V, le pays fut annexé définitivement (?) à la France et cet

état de fait fut reconnu par les nations européennes au traité de Campo Formio du 17 octobre 1797. Le nouveau régime apporta des changements profonds dans plusieurs domaines de l'organisation administrative du pays : certains furent temporaires et disparurent à la chute de Napoléon, d'autres subsistèrent.

Par exemple, les « tailles » furent supprimées mais remplacées par l'impôt foncier, dont l'instrument d'application, le cadastre, est encore la base actuelle. Le 23 novembre 1790, la République institua le cadastre des biens fonciers ; son organisation fit l'objet du décret du 12 brumaire An XI (1802) et son application fut étendue aux anciennes provinces belges par décret du 27 vendémiaire An XII (1803). Le travail commencé en 1808, confirmé par arrêté royal hollandais du 30 septembre 1814 fut long et difficile. Il fut terminé en 1833 pour la province du Hainaut.

De 1797 à 1814, Couillet subit l'application de la conscription imposant à ses jeunes gens l'incorporation dans les armées de la République, puis de l'empire de Napoléon et les vit se



battre dans la plupart des pays d'Europe.

La tenue des registres de l'état civil fut retiré au clergé, d'ailleurs supprimé, et confié aux administrations communales. Les biens de la communauté devinrent naturellement des biens communaux. La mutation n'était que de pure forme. Après 1815, la Belgique fut rattachée à la Hollande. Jusqu'en 1920 environ, Couillet continua à faire partie du canton de Châtelet. La commune fut alors intégrée dans celui de Charleroi-Sud ; elle fait partie de l'arrondissement administratif et judiciaire de Charleroi, du district de gendarmerie de Charleroi, du doyenné de Charleroi et du diocèse de Tournai.

ARMOIRIES

Par délibération du II juin 1964, le Conseil communal de Couillet a émis le vœu d'être autorisé à faire usage d'armoiries particulières. Un arrêté royal du 12 mai 1965 accorde cette autorisation et permit l'usage des armoiries de la famille de Thibault, qui fut celle des derniers seigneurs de Couillet. Ces armoiries sont décrites et figurées : « De gueules à trois étoiles à six rais d'or, au chef du même chargé d'un aigle issante de sable couronnée d'or, becquée et languée de gueules, l'écu surmonté d'un heaume d'argent, couronné grillé, colleté et liseré d'or, doublé et attaché de gueules, aux lambrequins d'or et de gueules cimier; l'aigle issante de l'écu».

Liste des bourgmestres (régime depuis 1792)

Paul Des Champs	bourgmestre	de 1792 au 05/06/1795	
	puis maire	du 06/06/1795 à 1797	
Joseph Lebon	maire	1792 au 04/06/1795	
Jean Baptiste Bosquet, maire pu	is bourgmestre	du 27/04/1800 à 1817	
Théodore François de Thibault	bourgmestre	de 1817 à 1824	
Frédéric de Dorlodot	bourgmestre	de 1824 à 1842	
Pierre-Joseph Hemrarc	bourgmestre	de 1842 à 1848	
Fortuné Danhieux	bourgmestre	de 1848 à 1855	
Ambroise Bolle	bourgmestre	du 22/03/1855 au 31/12/1878	
Alexandre de Thibault	bourgmestre	du 10/01/1879 au 26/05/1886	
Louis Rainson	bourgmestre	de 01/10/1886 au 24/10/1895	
Gustave Quinet	bourgmestre	du 28/12/1895 au 01/08/1905	
François Debroux	ffons	du 01/07/1905 au 13/04/1907	
Charles Pehon	ffons	du 14/04/1907 au 15/01/1908	
Edmond Deschamps		du 16/01/1908 au 19/08/1921	
Eugène Van Walleghem	bourgmestre	du 20/08/1921 au 31/05/1964	
Edmond Deschamps.	ffons	du 17/05/1940 au 31/12/1942	
Couillet est intégré dans le « Gra	and Charleroi »	du 01/01/1943 au 04/09/1944	
Georges Xavier Monard ffons pu	uis bourgmestre	du 01/06/1964 au 31/12/1964	
Georges Lambermont	bourgmestre	du 01/01/1965 jusqu'à	
l'intégration de Couillet dans le grand Charleroi			



TOPONYMIE

L'origine du nom de Couillet a donné lieu à maintes controverses.

D'après certains auteurs, le lieu aurait été inscrit nommément dans l'acte de la donation faite en 840, par Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, à son fidèle « leude» Ekkart, avec les « vilae » de Fonderloo (Pont de Loup) et de Marcinae (Marchienne-au-Pont).

D'autres ont affirmé que cet endroit fut renseigné, encore en 840 sous la désignation de « Culiacum ad Sabim », dans une charte en faveur du Chapitre de Nivelles parmi les paroisses devant désormais la cotisation et les mailles au monastère de Lobbes.

Ces indications, un peu contradictoires. ont décidé d'autres chercheurs à scruter les textes invoqués. Ils ont constaté qu'il n'est pas fait mention de Couillet sous aucune forme, mais des deux « villae » citées plus haut.

Au surplus, le complément « ad Sabim » est fortement discuté depuis quelques lustres par des savants décidés à déterminer à coup sur l'endroit où César défit les Nerviens. Ils sont d'avis que Sabis (d'où Sabim) n'est pas la Sambre mais le Selle, rivière du Cambrésis.

Quoi qu'il en soit de ces démêlés académiques, il reste que Couillet, dépendance de Marcinelle qui relevait de Marchienne-au-Pont. est passé aux mains du leude Ekkart avec ces villae. Ce leude n'a pas bénéficié longtemps de ce cadeau puisqu'il périt en 844 dans une bataille près d'Angoulême.

Couillet n'a pas été cité nominativement dans le polytyque de l'Abbaye de Lobbes en 868 ; mais, dépendance de Marcianis (Marcinelle = Petit Marchienne) elle devait taille et collation à ce monastère.

En 966, le nom de Culiacum apparaît enfin.

Les historiens affirment, que les noms de lieux terminés par le suffixe « acum » indiquent que ces lieux étaient primitivement les domaines de personnages désignés par la première partie des noms. Culiacum signifierait donc « Domaine de Culius ». Cette règle est admise actuellement comme générale.

Couillet aurait donc été, après la conquête romaine, un bien-villa, ferme, etc. appartenant à Culius, personnage de haut rang.

On retrouve le radical du nom dans le texte latin de l'attribution, par le Prince Evêque Henry II de Leyen, aux religieux Prémontrés du Mont Cornillon, de l'église Sainte Catherine « sitam in territorio Culio» en date de 1161.

Des étymologistes sont d'avis que Couillet pourrait être la déformation de l'expression « Collie locum» = endroit de la colline. Ils expliquent cette étymologie par le fait que l'agglomération primitive se trouvait sur le «fastigium altum» colline dominant la Sambre qui s'est appelée ainsi « haut faîte» d'où fiest-haut puis Fiestaux.

D'autres chercheurs encore pensent que Couillet dérive de « petite colline », en roman « coulet ».

Au cours des âges, le nom de la localité n'a guère subi de modifications. On trouve: Coullet, Couleis, Couyet, Couillet, Couillet.

A partir du XVIe siècle, on emploie presque exclusivement Couilliet et Couillet.

Après l'invasion française de 1794, la mode fit adopter par les localités des noms en rapport avec les idées de l'époque. Charleroi s'était appelé Libre sur Sambre ; Couillet, ne voulant pas faillir à la mode se para du titre de « Violette sur Sambre»; Il faut toutefois reconnaître que cette dénomination, si défendable qu'elle fut, n'a pas été employée fréquemment dans des actes officiels. On trouve même parfois la double dénomination sur le même document.

A partir de 1830, seule l'appellation Couillet est utilisée. En dialecte local, on écrit: Couyet.



LES QUARTIERS

Village

Jusqu'en 1429, le centre de la localité se trouvait sur la hauteur, près de l'église Sainte Catherine. Celle-ci ayant été détruite avec tout son voisinage, la population émigra vers la partie basse de la localité, près du château, où elle se sentait plus en sécurité.

C'est à ce moment que le quartier serait devenu le « village», nom qui le désigne toujours. Il est resté le cœur de Couillet jusqu'en 1920. Depuis lors, il se dépeuple progressivement au profit des autres quartiers où des. centaines d'habitations nouvelles ont *été* construites, tandis qu'au «Village» les industries, pour réaliser des extensions de leurs installations, achètent et font disparaître des immeubles particuliers. Plusieurs rues ont. ainsi été supprimées et englobées dans le domaine de la S.A. Hainaut-Sambre : rues de la Sambre, du Rivage, partiellement les rues Nouvelle et des Cantines.

Fiestaux

Ce quartier, le plus ancien de la commune, aurait tiré son nom de « fastigium altum» expression employée maintes fois, notamment en 1161, dans l'acte par lequel Henri II de Leysen donna aux Prémontrés du Mont Cornillon « in perpetuum ecclesiam Sancta Catherinae, citam im territorio Culia, Gensi supra montem dicto Fastidio, propre Sabim possedendam concessionimus». A remarquer « Culia et Sabim. »

En 1429, l'église et l'agglomération proche sont totalement détruites en guise de représailles, par les Dinantais en guerre contre les Liégeois, en même temps que nombre de villages de l'Entre Sambre et Meuse. On ne rebâtit ni l'église ni les habitations, ni la ferme, le religieux Prémontré qui desservait l'église Sainte Catherine ne s'occupa plus que de la Chapelle Saint Hubert de Loverval et les habitants abandonnèrent la hauteur pour se réinstaller à proximité du château près de la Sambre.

Petit à petit, le Fiestaux se repeupla cependant.

Le creusement du Puits de charbonnage Sainte Marie, en 1840, y attira de la main d'œuvre, près de quelques nouveaux venus déjà occupés dans l'industrie naissante. Les carrières les sablières, le bon marché des terrains et de la location des sarts communaux firent que la population s'étoffa.

A partir de 1928 la croissance démographique s'accéléra sous l'impulsion de la Société Coopérative « La Cité Jardin»; des habitations sociales s'élevèrent rue de Villers (9) de la Panne (6) des Carrières (49).

Le mouvement se poursuivit par paliers et les anciens sarts communaux, quadrillés de nouvelles rues firent place à une « cité» populeuse: en 1930 : rues Joseph Wauters et de la Corniche - en 1935 : rue de l'Ethiopie - en 1949 : le Trieu Gérau - en 1953 : rue du Bois des cloches - en 1954 : rue des Sarts - en 1955 : rue du Fond Jacques, du Chant des Oiseaux et des Peupliers - en 1964 : rues des Capucines, des Muguets, des Jonquilles, des Genêts, du 22 juin, de l'armée française, etc. Au total, 800 maisons et 150 logis-appartements, des écoles, une plaine de jeux, etc., ont constitué un habitat très vivant.

Le « fastidium altum» est devenu l'un des principaux quartiers de la commune englobant



les lieux-dits récents du Congo, des Carrières, du Trieu Gérau et des Cités.

Question : on lit, dans le Larousse que le mot « fiestaux» signifie un dégagement instantané de grisou dans une galerie. Ce terme est à peu près inconnu et pas employé en Belgique. Le puits des Fiestaux était grisouteux et des Français y avaient des intérêts. Existerait-il un rapport entre le nom du quartier et le mot inséré dans le Larousse?

A l'emplacement réputé avoir été celui de l'église Sainte Catherine, un calvaire fut érigé Sur un terrain de 5 ares 60 appartenant à la communauté, puis à la commune de Couillet, à l'angle de l'ancienne place des Fiestaux et de la rue Ferrer. Il fut démoli vers 1870 pour la construction d'écoles et remplacé par une chapelle, appelée aussi «le calvaire». élevée à proximité et démolie en 1959. Le souvenir de ces petits monuments est rappelé par le beau Christ en croix, en bois, du XVIIe siècle, surmontant l'autel central de l'église Saint Basile.

La Queue

Situé entre les deux ruisseaux qui forment. en se réunissant, le Ry de Couillet, ce quartier était, jusqu'en 1825, compris entre les deux branches de « la queue du vivier ». Ce vivier étant constitué par une tenue d'eau pratiquée au confluent des deux affluents du Ry. Les deux hauts talus élevés pour la construction des routes de Philippeville et de Gilly, comblèrent en grande partie le vivier dont la queue disparut.

Ce quartier a pris, lui aussi, une forte extension depuis 1923, par la construction de demeures résidentielles, de buildings et d'habitations sociales nombreuses le long des rues nouvelles: Solvay, Terre des Bois, Jaurès, Destrée, etc.

Le Bavery

Cette dénomination, la seule en Belgique sous cette orthographe apparait sur un document de 1845. Son origine est inconnue. Peut être le bois qui occupait cette partie de la localité jusqu'en 1890 aurait-il appartenu à une famille Bavery ou Bavet ? Ce bois était traversé par un ruisseau. Peut-être, doit-on penser à Bavet-ry ? ou à Bas-vivier, en dialecte Bas-vivi ?

L'installation des établissements industriels le long de la Sambre et la construction de la voie ferrée de Charleroi à Namur avec la gare de Couillet-Montignies provoquèrent un apport croissant de population.

Avant la guerre de 1914, le Bavéry était devenu la partie la plus commerçante de la localité et le trafic y était alimenté par le passage de centaines d'ouvriers utilisant les trains à la gare proche, des voyageurs des tramways de la ligne n° 8 dont le terminus se situait en face de la station. Une « grande rangée» et une « petite rangée» avaient été construites de part et d'autre de la route de Châtelet pour le logement d'ouvriers des usines sidérurgiques voisines.

Le 23 août 1914. les Allemands incendièrent les immeubles des deux côtés de la route. Depuis la « vieille station» jusqu'au bas de la rue de Gilly. Plus de 80 maisons de commerce et habitations furent détruites et la plupart ne furent pas rebâties. La « grande rangée» fut remplacée par le Casino Solvay.



Le Coucou

Pour les habitants des lieux, le quartier du Coucou se composait de la Rue du Coucou et de celle du « Petit Coucou» devenue Rue du Petit Pige.

Lorsqu'on débouche de la rue Jean Hublou dans celle du Coucou, on se trouve en face des dernières constructions ayant dépendu de la ferme du Coucou.

L'origine du nom du quartier est indéterminée. L'occupant de la ferme portait il le sobriquet de Coucou à cause du quartier ou ce dernier tira t'il son nom de celui du fermier ? Qui le dira?

Warchat ou Warichat ou Warechat

En divers endroits de la région, cette appellation est appliquée à un lieu très humide, relativement marécageux. C'est le cas à Couillet, le Warchat ayant été gorgé d'eau par la présence, en surélévation de la tenue d'eau et du bief du vieux moulin. Les prairies et une oseraie d'un hectare (les sauls Godeau) étaient toujours très imprégnées d'eau.

Fond des sept chevaux

Parmi les vieux habitants des environs immédiats, questionnés en 1922, aucun n'avait souvenir d'un incident qui aurait un rapport quelconque avec sept chevaux. Les plus vieux voisins, sur Couillet et sur Bouffioulx. ont fait observer que la prononciation « sept chevaux » devait être incorrecte parce que la leur, depuis toujours, était « Fond setchfaux» ce qui signifierait fond ou ravin sec, sans eau, ce qui correspond d'ailleurs à la nature du lieu.

Trieu Gérau

En 1865, le chemin qui est devenu les rues Vandervelde, de Villers - jusqu'au carrefour avec la rue Ferrer - , et la rue des Carrières. figurent au plan cadastral sous la dénomination de Chemin du Trieu Girot. Il doit s'agir là d'un nom de personne mais il n'est repris ni dans la matrice cadastrale ni au recensement de 1830-1835.

Ce nom un peu modifié, a été donné, par l'administration communale. à un secteur du quartier des Fiestaux.

Trieu Plaqueue

Le vocable Trieu-Try-Trieux est fort répandu en pays wallon. Il y couvre généralement un espace (jadis) écarté de l'agglomération principale. cultivé ou en jachère, parfois terre vaine ou sarts communaux.

Certains ont fait dériver « Plaqueue» de platane ; il ne semble pas qu'il y ait pu avoir à cet endroit de Couillet, une plantation d'arbres de celte essence. On comprendrait plus facilement Trieu Plaqueue = plateau, par comparaison aux sarts des Fiestaux. L'actuelle rue du Transvaal s'appela longtemps: sentier Joret.

On a parfois souligné, un peu malicieusement, le choix de noms de pays étrangers pour la désignation de rues de Couillet. Bien des villes ont eu recours au même choix, qui ,à tout prendre, est aussi défendable que celui de noms de personnages dont la notoriété, la valeur, la mémoire sont ignorées ou oubliées après peu d'années.



Certes, Couillet a ses rues du Congo, du Transvaal, de l'Amérique, de l'Ethiopie; ces noms ne sont-ils pas plus évocateurs et plus musicaux que ceux de Vandersmoel, Dumontenlair, etc.?

Beaucoup de noms de rues rappellent des souvenirs chers aux habitants, précisent la direction ou le but, des détails du passé. Ils méritent une étude.

Hauchies

Ce quartier est commun aux communes de Marcinelle et de Couillet, coupé en deux par le ruisseau de la Fontaine qui bout formant la limite des deux localités.

Il a été le siège du premier haut fourneau au coke de Belgique et de plusieurs petits établissement métallurgiques disparus. Son nom se retrouve dans plusieurs localités des environs : Lodelinsart et Gilly notamment, sans que l'on en connaisse l'origine.

Cupellet ou Culpellet

Le Bavéry se continue vers Châtelet par la pente rapide du plateau vers la Sambre, endroit sec, à la végétation chétive, où la roche est souvent à fleur de sol. Un oppidum y a été établi, il y a deux millénaires et les Allemands y èlevèrent, en 1916, un monument commémoratif de la bataille de la Sambre de 1914.

POPULATION

Ethnographie

Les autochtones appartiennent à la fraction wallonne du pays et se rattachent conséquemment à la famille latine, de race blanche.

Langue

Le langage populaire est le dialecte wallon de la région de Charleroi. Tous les natifs du lieu parlent, lisent et écrivent le français qui est la langue officielle.

Occupations

Les habitants sont occupés à des fonctions très diverses et à tous échelons, dans le commerce, l'industrie, les administrations.

On compte aussi assez bien de pensionnés.

Si Couillet présente des attraits, ce n'est, certes, pas un lieu de villégiature, ni guère un endroit « résidentiel ». Sa vocation est essentiellement liée au travail sous toutes ses formes.



Habitations

Dans les temps lointains, les constructeurs trouvaient sur place des matériaux de choix: pierres, sable et bois; les cultures fournissaient le chaume des toits.

Vers le XIIe siècle, les briques firent leur apparition, fabriquées sur place avec l'argile abondante et de qualité, cuites au charbon extrait à proximité. Leur usage se développa petit à petit concurremment avec celui des pierres de grès ou de calcaire. On voit ainsi encore des immeubles aux assises de pierres d'origine locale exhaussées par des murs de briques.

A partir du XVIe siècle, l'emploi des briques se généralisa ; le chaume disparut au cours du XVIIIe siècle, remplacé par des ardoises, puis des tuiles, du zinc et, après 14-18. de l'éternit accompagnant le béton. La pierre ne sert plus qu'aux parements. Le mortier sablechaux a fait place au ciment. Il n'existe plus de toiture en chaume depuis longtemps (avant 1900).

Toutes les habitations peuvent être raccordées à la distribution d'eau et au réseau électrique. Dans les rues les plus importantes, les conduites fournissent le gaz de ville ; toutes les rues sont égouttées.

Il est juste de souligner ici l'activité remarquable de la Société Coopérative « La Cité Jardin ». Cet organisme local d'application de la législation sur les habitations sociales a développé, depuis sa création en 1921, une action persévérante dans la chasse aux taudis pour assurer plus de confort et de salubrité aux logements de la classe laborieuse, des familles nombreuses et des vieux ménages.

Grâce à « La Cité Jardin », des quartiers nouveaux ont remplacé les sarts communaux ou complété des rues anciennes.

QUELQUES DATES ET ANECDOTES ...

840 Couillet, hameau de Marcinelle, qui est une dépendance de Marchienne devient la propriété du seigneur Ekkart.

868 Couillet passe dans les biens de l'Abbaye de Lobbes et dépend désormais du Prince Evêque de Liège.

1161 Les Prémontrés sont chargés de desservir l'église Sainte Catherine bâtie sur la colline des Fiestaux.

1429 L'église Sainte Catherine et le hameau des Fiestaux sont détruits. On ne les rebâtit pas et les habitants descendent s'installer près de la chapelle Saint Laurent, pour être mieux protégés

1440 Couillet est rattaché à la paroisse de Marcinelle.

1494 L'archiduc d'Autriche renvoie les troupes étrangères qu'il a prises à son service pendant la guerre qu'il faisait à la France. Au lieu de se disperser ces troupes, sous les ordres du capitaine disgracié Vadry, se livrent au maraudage dans toute l'Entre-Sambre-et-Meuse, y prend ses quartiers d'hiver et pille les localités offrant peu de résistance. Les habitants de Couillet Se mirent à l'abri à Châtelet et à Marcinelle.

1520 Une première tentative de reconstituer l'ancienne paroisse en lui donnant comme siège la chapelle Saint Laurent échoue par suite de l'opposition. de la communauté et du curé de



Marcinelle.

On construit ou reconstruit un château près de la Sambre, qui devint, plus tard l'habitation du seigneur, puis de la « Verrerie ».

Le 6 février l'évêque de Liège fait transport à Arnold, de Bocholz de la seigneurie de Marcinelle et Couillet, avec juridiction haute, moyenne et basse, amendes, corvées, etc.

Les habitants de Couillet renouvellent leurs démarches en vue du rétablissement de la paroisse, séparée de celle de Marcinelle.

De nombreuses troupes passent et repassent dans les environs, prenant quartier à Châtelet, Couillet, Bouffioulx, etc. Le régiment Marioul, les compagnies de Bièvre, du duc d'Aerschot, y séjournent quelques temps. Puis les gens du régiment de Floyon campés à Floreffe viennent marauder jusqu'à Châtelet. Par trois fois, cette ville demande du secours à Couillet pour se préserver des attaques.

La paroisse de Couillet est rétablie le 30 juin, mais les actes civils restent de la compétence de la communauté de Marcinelle et de Couillet, sous l'autorité du même seigneur et de la même administration.

1581 Châtelet demande de nouveau l'aide de Couillet .pour se défendre contre les Français.

Le Prince Evêque de' Liège charge Renri de Ramal, seigneur de Monceau, d'organiser la défense des communes de Marchienne, Montignies-le-Tigneux, Mont-sur-Marchienne, Marcinelle et Couillet. Les mayeurs reçoivent l'ordre le 1er septembre, de faire monter la garde par leurs communautés et de nommer un capitaine afin de repousser les attaques fréquentes de bandes armées en maraude.

1594 Le chapitre de Liège édicte un nouveau règlement du droit de justice.

Passages de soldats espagnols. Châtelet appelle de nouveau à l'aide.

1600 En janvier, bagarres entre groupes armés à la ferme de Fromont. Des Espagnols sont faits prisonniers et emmenés à Châtelet. Le seigneur de Loverval, Arnold de Marbaix, intervient pour que la région soit enfin libérée des charges d'hébergement des soldats, moyennant le versement de 10.000 florins à payer par les habitants de Châtelet, Bouffioulx, Couillet, etc. L'accord est réalisé le 20 décembre avec le Chapitre de Liège. A ce moment, la taille de Couillet s'élevait à 13 florins et celle de Marcinelle à 40 florins. L'établissement d'une usine à fer est autorisé Sur le Ry de Couillet au profit de Thomas Le Bon et de Michel Tayenne ?

N. Henry devient seigneur de Marcinelle et de Couillet.

1637 Des troupes, commandées par le colonel Forges séjournent à Marcinelle, Couillet et Châtelet, de juin à octobre.

La communauté de, Couillet promet de contribuer aux frais de fortification de Châtelet.

1650 Couillet et Loverval doivent loger deux régiments de cavalerie française. Le clergé est chargé de tenir des registres de naissances, mariages et décès.

Condé fait cantonner deux de ses régiments à Couillet. Des pluies diluviennes provoquent de graves inondations dans le « Village».

1653 En juin, des troupes lorraines campent sur Couillet et font la maraude dans tous environs. Les habitants de Couillet reçoivent l'ordre de coopérer à la fortification de Châtelet.

Cette localité réclame encore du secours à Couillet, Bouffioulx, etc. Pour se défendre contre la garnison de Rocroi qui tente de la rançonner.

Le comte de Beaulevelle, de l'armée de Condé, campe à Couillet avec toute une brigade.

Les soldats espagnols ravagent l'Entre-Sambre-et-Meuse et Couillet n'échappe pas à cette calamité.



1666 Au début de septembre, les Espagnols commencent les travaux de fortification de Charleroi. Quelques hommes de Couillet vont y prendre part.

1667 Les travaux de fortification de Charleroi sont arrêtés en fin mai. Les Espagnols en font sauter une partie à l'approche de l'armée de Louis XIV, commandée par Turenne, qui s'empare de Charleroi, sans lutte, le 2 juin. Aussitôt les travaux de fortification sont repris avec vigueur par les Français. Des habitants des villages voisins y sont occupés.

1668 Une forte garnison française s'installe à Charleroi.

1672 Les troupes de LOUIS XIV se rassemblent autour de Charleroi pour marcher sur la Hollande. En décembre les Hollandais et les Espagnols apparaissent brusquement et tentent de reprendre Charleroi aux Français. Les habitants de la contrée subissent de lourdes réquisitions. Les assaillants se retirent après 18 jours de vaines tentatives de s'emparer de la jeune forteresse.

1674 Les Hollandais, commandés par Guillaume d'Orange, essaient une seconde fois de reprendre Charleroi. Les Français, sous les ordres de Condé repoussent les Hollandais et les défont finalement à Seneffe le 2 août.

1677 Troisième tentative infructueuse des Hollandais qui ne parviennent toujours pas à enlever Charleroi aux Français mais imposent encore de fortes réquisitions aux villages voisins.

1679 En exécution du traité de Nimègue, les Français remettent Charleroi aux Espagnols (22 janvier). La garnison française se replie vers la France par Couillet et Philippeville.

1686 Charles II d'Espagne fait reprendre les travaux de canalisation de la Sambre, qui seront suspendus en 1689

1688 En mai, des Hollandais et des Autrichiens viennent renforcer la garnison espagnole menacée par les Français. Ceux-ci sont battus à Walcourt, le 27 août et la contrée reste occupée par les Alliés jusqu'en 1689.

1690 En fin juin, les troupes françaises commandées par le Maréchal de Luxembourg, venant de Maubeuge et de Valenciennes, reparaissent par la route de Nalinnes à Châtelet. Elles attaquent leurs ennemis coalisés et les défont à Fleurus le 1er juillet.

1692 . Le Maréchal de Boufflers assiège Charleroi et occupe les environs. Les habitants de Couillet se sont réfugiés à Châtelet avec leur bétail. Charleroi résiste et les Français se retirent.

1693 Ils se représentent et mettent de nouveau le siège devant Charleroi le 10 septembre. Entre-temps, des partisans français battent la région et la rançonnent. Ils exigent une contribution de guerre de la communauté de Couillet, que celle-ci, ruinée par tous les faits de guerre qu'elle subit depuis 1667, est incapable de verser. Le partisan Lavallée se saisit du bourgmestre Théodore (dit Thiry) Parent et l'emprisonne à Maubeuge, comme otage. Il ne sera libéré qu'après de nombreuses démarches et va habiter Charleroi, avec sa famille jusque 1700-1701. Les documents qui restent de ce fait ne disent pas si la contribution exigée de Couillet a été payée. Les descendants de Thiry Parent sont très nombreux à. Couillet et aux environs. Mais, le 10 septembre de la même année, les troupes françaises réoccupent les

alentours de Charleroi, ouvrent la tranchée le 15 septembre et enlèvent la forteresse après un siège de 26 jours pendant lequel la ligne de circonvallation, occupée par le régiment des dragons de de Guiscard et 6 batteries d'artillerie, passe par Couillet, approximativement par le Trieu Plaqueue, la crête du Congo Parentville et le bas du Culpellet. L'agglomération se trouve ainsi entre les assiégeants et les assiégés.

1696 Des troupes françaises renforçant la garnison de Charleroi campent à Couillet et à Marcinelle.



Le traité de Ryswyck, du 28 septembre, rend Charleroi aux Espagnols ; les Français rentrent dans leur pays.

Charles II d'Espagne meurt le 1-11-1700; les troupes espagnoles doivent céder Charleroi aux Français en février 1701 et la guerre reprend peu aprèsavec des mouvements incessants de troupes plus ou moins disciplinées.

Le Prince Evêque de Liège accorde un nouveau règlement concernant l'organisation administrative de la communauté de Couillet.

1705 Le 15 février, le Comte de Groesbeck, grand bailly du Quartier Entre-Sambre-et-Meuse impose une contribution de 3365 florins à un ensemble de communautés, sur laquelle Jacques Deschamps verse 224 florins le 6 avril. Cette contribution était un supplément aux charges en rations et chauffage imposées en 1702 et 1703 pour les corps d'occupation autrichiens.

Les habitants de Couillet et de Châtelet sont attraits en justice par le curé Lamotte, de Loverval. Les cours de justice donnent raison au curé: les foins doivent être séchés avant d'être fournis dans la dîme.

1713 Les Français rétrocèdent Charleroi aux Hollandais, puis aux Autrichiens.

Le 25 novembre, 100 hussards hongrois logent à Couillet.

Le 16 juillet, les Français attaquent Charleroi qu'ils enlèvent, le 2 août, aux Autrichiens. La ligne de circonvallation avait à peu près le même tracé que celle de 1693. Si l'agglomération n'a pas trop souffert, par contre les bois subissent des coupes ruineuses et les réquisitions de toutes sortes pleuvent sur les habitants de Couillet et de Loverval.

Les Français démantèlent la forteresse de Charleroi et en remettent les restes aux Autrichiens, puis rentrent en France.

Les habitants de Couillet autorisent le curé Marchot, de Saint Laurent à démolir le vieux presbytère et à en reconstruire un nouveau (acte du 17avril).

L'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche ordonne la reprise des travaux de canalisation de la Sambre.

Le 1er décembre, François Charles, Evêque de Liège précise les conditions du droit de bourgeoisie à Couillet.

1782 Le 11 juin, François Joseph de Thibault devient seigneur de Couillet.

Les échos des événements de France parviennent à Couillet d'où plusieurs volontaires partent vers Liège afin de combattre les Autrichiens (révolution brabançonne)

1792 Victoire des Français à Jemappes, sur les Autrichiens, qui battent en retraite vers Liège et abandonnent Charleroi. Des groupes armés logent dans les environs de la ville.

Le 25 mars les Français abandonnent Charleroi et se replient vers Philippeville. Les Autrichiens réoccupent Charleroi en avril. De nombreuses réquisitions pleuvent jusqu'en avril 1794, il en reste des bons de tous genres, jamais payés. Par décret du 12 ventôse An I, la Convention nationale française rattache le Hainaut à la France, dont il devient le *86e* département sous le nom de « Jemmappes», en souvenir de la victoire de Dumouriez, en 1792. Toutefois, ce n'est qu'après la bataille de Fleurus en 1794, que ce département sera organisé effectivement.

1794 A partir de la mi-mai, les troupes françaises s'installent dans les environs de la forteresse de Charleroi. Avec l'aide des renforts amenés par le général Jourdan, elles commencent le siège le 2 juin; l'investissement est complet le 19 et la place capitule le 25. Le lendemain Jourdan défait les Autrichiens à Fleurus et le pays est ainsi livré aux Français. Ceux-ci procèdent à de multiples réquisitions qui sont payées en assignats qui perdent leur valeur très rapidement. La principauté de Liège est dissoute et le pays est incorporé de fait au territoire français. L'état-civil, tenu jusqu'alors par les curés est confié aux administrations



communales nouvellement créées pour gérer les communautés. Le bourgmestre Paul Deschamps est nommé maire. On plante « l'Arbre de la Liberté» et la Ligue des Droits de l'Homme publie son manifeste. L'église est fermée et les objets du culte saisis ou cachés. Les prêtres sont recherchés pour prêter serment au nouveau régime ou sont cachés par la population.

Le calendrier républicain est imposé et la langue française est désormais la seule officielle: mais le peuple continue à se servir de son dialecte, même dans les délibérations publiques. **1795** Par décret du 14 fructidor An III, le Comité de Salut public divise la Belgique entière en départements dont les limites sont inspirées par des considérations historiques ou politiques, sans souci linguistique. Les départements sont au nombre de neuf. De 1795 à 1797, le recrutement des soldats pour les armées de la République s'opère, en Belgique comme en France, par la conscription générale des jeunes gens. Les mariés sont requis pour les travaux.

Le canton de Châtelet est créé, dont Couillet fait partie avec 14 autres communes. 1796 La loi du 19 fructidor An IV instaure le recrutement en Belgique pour les armées de la République par la conscription générale des jeunes gens. Les mariés sont requis pour les

République par la conscription générale des jeunes gens. Les mariés sont requis pour les travaux. Le 14 septembre, les établissements religieux sont supprimés et leurs biens sont saisis pour être vendus au profit. de l'état par les décrets des 6-11-1796, 28-5-1797 et 19-8-1797.

1797 Par le traité de Campo Formio, le 23 ventôse An V, la Belgique est annexée définitivement à la France avec les divisions administratives fixées en 1795.

1798 La conscription de tous les hommes de 20 à 25 ans est décrétée le 3 septembre 1798. Les réfractaires sont recherchés.

1800 Par la loi du 8 mai, Couillet est rattaché à la sous-préfecture nouvelle de Charleroi. **1803** Le concordat signé entre le Pape et l'Empereur Napoléon permet le rétablissement des diocèses confiés à des évêques français qui en fixent les nouvelles limites sans tenir compte de la répartition antérieure. Couillet relève désormais de l'évêque de Tournai. (Arrêté du 27 juillet 1803). Les cérémonies du culte sont permises. Le 13 juin, un décret impérial confirme l'obligation de rédiger les actes officiels en français. L'usage du dialecte est interdit. Cepen-

dant, le Conseil municipal continue à tenir ses débats en wallon, mais les procès-verbaux sont rédigés en français.

1808 Les dispositions de la conscription se font de plus en plus sévères. Il devient difficile et dangereux de s'y soustraire. Les articles 88 et suivants du Code de Napoléon du 3 septembre 1808 prescrit aux organes militaires (actifs, hôpitaux, etc.) de dresser l'acte de décès des militaires qui meurent en service et de l'envoyer au maire de la résidence du défunt avec mission d'enregistrer cet acte dans le registre de l'état civil.

1814 - 1815 Après la défaite de Napoléon et sa relégation à l'Ile d'Elbe, le régime hollandais s'installe en Belgique. La loi fondamentale du 24 août 1814 situe Couillet dans la province du Hainaut qui conserve les mêmes limites que le département de Jemmappes.

1815 Le 15 juin, une partie de l'armée française, reprise en main par Napoléon évadé de l'Ile d'Elbe, traverse Couillet par l'ancien chemin de Philippeville, se dirigeant vers Charleroi et Gilly. Le 19 juin, elle y repasse en retraite, après Waterloo, poursuivie par les Allemands. Napoléon aurait suivi le même chemin à son retour; on dit que son carrosse aurait versé à l'entrée du chemin vers la Bierlaire sur Loverval. Le 20 juin: passage rapide et sans dommage pour la population de troupes germano-russes, poursuivant les Français.

1816 Des habitants de Couillet travaillent à la restauration des fortifications de Charleroi.

1820 Le gouvernement (hollandais) autorise les provinces de Hainaut et de Namur à construire la nouvelle route de Philippeville sous le régime de péages, pour amortir le



coût du travail.

1823 Guillaume d'Orange abolit les tenues d'eau sur la Sambre et fait construire les écluses sur la Sambre, dont celle de Couillet. Le 5 juillet, le conseil communal approuve un « règlement contre les incendies ».

1825 Inauguration de la nouvelle route de Philippeville. La large chaussée est gouvernementale, mais les provinces perçoivent des péages pour se couvrir des frais qu'elles ont engagés pour la construction.

1826 De graves inondations affectent toute la partie basse de Couillet.

1827 La route de Gilly est ouverte au trafic, sous le régime des péages.

1828 L'industrie sidérurgique prend son essor.

1830 En fin septembre, les volontaires partent vers Bruxelles pour chasser les Hollandais. De Thibault Albert, part avec les volontaires de Charleroi ; Fivé Gustave et Léopold se battent à Bruxelles : croix de fer - Michaux Nicodème : compagnie Franquet - croix de fer - Parent Basile: combat à Bruxelles et Louvain - croix de fer (futur fondateur de l'église Saint Basile) Sclaubas Alexis Charles, Roesch Frédéric et Vannexem Joseph, tous croix de fer.

1832 Léopold 1er visite les hauts fourneaux de Couillet .

1833 Le 26 mai, jour de Pentecôte, les frères Cochaux, installés à Hauchies, expérimentent une locomotive routière de leur invention sur la route de Philippeville. Elle traîne un char-àbancs et un chariot chargé de pierres. Après avoir parcouru un kilomètre, facilement et dans l'enthousiasme général on veut faire le chemin en sens inverse. Pas de difficulté pour la locomotive et la voiture dont tout le monde est descendu. Mais le chariot, non calé par son conducteur Ghislain de Charleroi, toujours chargé d'enfants qui ont refusé de descendre, fait brusquement demi-tour en arrière prend la pente, dévie vers l'accotement, glisse vers le ravin qui borde la route et dégringole au bas du remblai de 15 mètres au lieu-dit «Al Géniesse» (Ecoles de la Queue) à l'endroit où le ruisseau passe sous la route. Trois enfants sont tués, dont les corps sont déposés chez l'aubergiste Garot, et enterrés le lendemain à Couillet. Il y a bon nombre de blessés et de contusionnés, protégés relativement par les arbres qui garnissent la berge du ruisseau. Parmi les rescapés, on cite Jacques Bertrand, âgé de 16 ans.

chantre futur de Charleroi, les frères Dulait, etc.

1840 Creusement du puits des Fiestaux.

1843 Le 9 août, inauguration de la ligne de chemin de fer Charleroi à Namur.

1850 Des inondations désastreuses affectent la vallée de la Sambre.

1858 Le 8 septembre, le Duc de Brabant vient visiter les hauts fourneaux et ateliers de la Société de Marcinelle et Couillet.

1860 Madame Dubois, habitant près du ruisseau, route de Philippeville à Hauchies est assassinée par la «Bande noire». Condamné à mort pour ce meurtre, par suite d'une erreur judiciaire, Coeck et Goethaels, domiciliés à la «Verrerie» sont guillotinés sur la place Charles II, à Charleroi, le 16-11-1860. Les vrais criminels, Boucher et Leclerq, chefs de la «Bande noire»» sont guillotinés au même endroit le 29 mars 1862 : les dernières exécutions capitales en Belgique par guillotine.

1862 Le 25 janvier, le conseil communal décide l'établissement d'un marché public aux produits alimentaires devant se tenir le vendredi de chaque semaine. Officiellement, il n'a jamais été supprimé mais il ne s'est tenu que fort sporadiquement, sur la place Basile Parent, malgré des essais de relance en 1911 et 1918.

1865 Pose de la première pierre de l'église Saint Basile par Basile Parent (voir Eglises). Un nouveau cimetière est ouvert à mi-côte des Fiestaux.



1866 Une grave épidémie de choléra ravage la région et Couillet lui paie un dur tribut. En ces tristes circonstances des Couilletois font preuve d'un courage et d'une charité qui justifie l'octroi de la décoration de 1ère classe pour acte de courage : les docteurs Desneux et Krémer, une dame Gillet de la rue de Gilly et Jean Bayard, garde-champêtre à cette époque.

1870 Le 12 mars, un ouragan d'une rare violence cause beaucoup de dégâts sur les environs et Couillet est bien touché. L'armée belge est mobilisée et envoyée aux frontières dès la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Après la bataille de Sedan, de nombreux soldats français arrivent dans la contrée. On en soigne plusieurs dizaines à l'hôpital et dans les écoles de l'usine de Marcinelle et Couillet.

1880-1881 Construction, de l'hôtel de Ville.

1882 Construction du chemin de fer de Couillet à Jamioulx.

1886 Grève générale dans l'industrie.

1888 Le 7 juin, le «Village»» est inondé par suite d'orages,

1890 Visite des usines par le Prince Baudouin.

1893 Le 7 juillet, le conseil communal de Bouffioulx décide de céder à Couillet une partie de la rive droite de la Sambre, depuis la gare de Couillet-Montignies jusqu'au puits 2 du charbonnage de Boubier.

1895 Le jeudi 9 mai, après-midi, un «break à vapeur» de 18 chevaux et une voiture «à pétrole» de 4 chevaux traversent Couillet, par la route de Châtelet allant de Bracquegnies à Namur. Ces véhicules avançaient à 10 kilomètres heure sur les mauvais pavés, mais font du 30-40 km sur les parties empierrées de la route. Ce sont les premières «autos»» que les habitants regardent avec émerveillement.

1905 La population de la localité dépassant le nombre de 10.000 personnes, la garde civique est instaurée; elle sera dissoute en 1914.

1914-1918 Voir Guerres.

1919-1921 Les industries reprennent progressivement leurs activités après remplacement des machines et équipement enlevés ou sabotés par les Allemands et réparation des dommages de la guerre.

1924 Inauguration du monument aux morts, place Basile Parent. dont le socle porte le nom des Couilletois tombés pour la Belgique.

1925 Grève générale de la sidérurgie pendant 9 mois.

1932 En juillet, grève générale dans la province. Arrêt pendant trois ans, de la division sidérurgie des Usines Métallurgiques du Hainaut,

1939 Mobilisation de l'armée le 3 septembre, à l'ouverture des hostilités entre la France-Angleterre et l'Allemagne.

1940 La Belgique est envahie le 10 mai. Du 12 au 16 mai, une grande partie de la population quitte Couillet (voir Guerre 1940-1945).

1944 Bombardements aériens des 10 et II avril, 25 et 26 décembre. La commune est libérée le 4 septembre par les Américains.

1945Les prisonniers de guerre rentrent à partir du 8 mai.

1950 Après restauration, l'église Saint Laurent est rendue au culte

1954 La bataille du 22 août 1914 est commémorée par des manifestations grandioses et l'inauguration du Monument français, au Pas Bayard, rappelant, par trois plaques le souvenir des 89 soldats français tombés sur Couillet et le «Traité de Couillet».

1956 Construction d'une église aux Fiestaux

1958 Première inhumation au cimetière des Fiestaux, le 2 février.



LES GUERRES 1914-1918 et 1940-1945

1914-1918

Le 29 juillet 1914, l'armée belge est mobilisée; près de 1.200 Couilletois rejoignent leur régiment respectif

Le 4 août, les Allemands envahissent la Belgique; une cinquantaine de Couilletois s'engagent aux armées.

La garde civique est mobilisée pour la surveillance des ponts, des voies ferrées, des grandes routes. Le groupe de Couillet prend quartier dans les vastes locaux de la gare de Couillet-Centre ; le PC s'installe au café Stranard où il dispose du téléphone public.

Le 15 août. on entend le bruit des combats sur la Meuse.

Le 21 août, la canonnade se rapproche: des uhlans allemands sont interceptés à Charleroi; les premiers soldats français arrivent à Charleroi, Bouffioulx, Châtelet et au delà le long de la Sambre: ils prennent position au nord de la rivière en avant garde de la 5e armée qui va subir le choc de la poussée allemande vers le sud.

Dès 5 heures du matin, on entend des fusillades et quelques coups de canon vers Dampremy et Châtelet. Les petits postes français se replient au sud de la Sambre et 180 soldats du 119e régiment d'infanterie 5e armée (général Laurezac), 3e corps (général Sauret), 6e division 2e brigade (Lavisse) sont chargés de retarder l'avance allemande par Couillet. Ils creusent fébrilement des tranchées à la rue de Nalinnes en avant du bois d'Hublinbu, à la route de Philippeville, à la lisière de Loverval au bois des Cloches, etc., positions camouflées par des haies couvrant des champs de tir dégagés.

En avant de ces positions défensives, le 119e a placé des sentinelles dissimulées dans des broussailles, etc., pour surveiller les routes de Gilly et de Philippeville.

La garde civique a été licenciée le matin même, les Allemands refusant de considérer cette organisation, cependant bien régulière et identifiable, comme faisant partie de l'armée belge. Pour les envahisseurs, les gardes civiques étaient des «francs tireurs». La garde civique ne fut jamais rétablie: conséquence naturelle du service général obligatoire instauré en 1910.

Vers 11 heures. le 22 août, on signale la présence, au pont de l'écluse de Montigniessur-Sambre, de troupes allemandes se dirigeant vers Couillet, poussant devant elles des civils servant de bouclier.

Vers midi, les premiers soldats allemands atteignent le carrefour des routes de Gilly et de Villers, au centre de la localité ; ils y marquent un temps d'arrêt et reprennent la marche vers 13 h. 30, par les rues de Gilly, du Major et de Villers. Respectueux des consignes officielles, les habitants se tiennent dans leurs habitations soigneusement fermées et volets clos.

Quelques instants plus tard, le groupe de tête qui s'avance sur la route de Gilly y apparaît à découvert. après la rue du Cimetière. Deux coups de feu tirés par les sentinelles françaises cachées dans les buissons derrière le vieux moulin abattent deux officiers allemands et la fusillade éclate. Après un instant de surprise les Allemands dévalent la pente vers le moulin, à la recherche des tireurs d'élite français dont chaque coup porte.

Un groupe allemand grimpe la rue du Cimetière et est rejoint, vers 15 heures par une batterie d'artillerie, venue par la rue Saint Marceau et s'installe à hauteur de la Rue des 4 Vents.

A ce moment, la fusillade devient générale. Les français postés aux écoles de la Queue, et à l'Hublinbu entrent en action. Les Allemands ont immobilisé un groupe de civils au bas de



la rue du Cimetière; ils se répandent partout, tirant au jugé dans les directions où ils croient pouvoir situer les positions adverses. Lorsque les Allemands atteignent les rues du Congo et de la Panne, alors entièrement découvertes, ils sont accueillis par le feu des Français postés dans les talus des carrières.

L'artillerie allemande canonne les positions françaises, gênée par le tir d'un français caché dans un jardin de la rue Bellevue qui abat les servants avant de s'éclipser. On peut encore voir un trou d'obus dans le soubassement de pierre du n° 500 de la Route de Philippeville. Les maisons à l'angle des rues des Haies et de Nalinnes reçurent aussi quelques obus. Nombre de murs et de toits furent criblés de balles. Malgré leur infériorité numérique évidente et un armement trop léger, les Français font merveille et leurs éléments avancés ne se replient que vers 17 heures sur les positions en lisière des bois. Il est 19 heures lorsqu'ils commencent à décrocher et à se retirer vers Nalinnes. à travers bois.

A 20 heures, le combat prend fin ; les Allemands sont arrivés près des limites de Couillet mais n'osent s'aventurer dans les bois. Pour se garantir d'une surprise possible les Allemands incendient deux habitations de la Rue de Longue Haie.

180 Français ont ainsi arrêté pendant un demi-jour l'avance ennemie de toute une division. Ils laissèrent 89 morts sur le champ de bataille, dont 9 seulement purent être identifiés, et de nombreux blessés. Ce n'est qu'une poignée d'hommes qui purent rejoindre leur régiment à Nalinnes, où la bataille reprit dès le lendemain matin. On n'a jamais pu évaluer les pertes allemandes ; pendant toute la nuit, les habitants ont pu voir des véhicules sanitaires transporter sans désemparer des morts et des blessés allemands. A l'époque. on a évalué les pertes en tués à plus de 300 hommes dont 80 furent découverts le 23 dans des endroits divers où ils n'avaient pas été repérés par les services sanitaires.

Des combats des 22 et 23 août, environ 700 blessés allemands et 40 français furent recueillis dans sept postes «feldlazaret», dont l'hôpital de l'usine, le château Parent, le casino actuel de Hainaut-Sambre, les écoles.

Sans que l'on n'ait jamais compris pour quelle raison et sans aucun besoin stratégique, les Allemands incendièrent le 23 août, plus de 80 immeubles de la. rue de Châtelet au quartier du Bavery, où rien ne s'était passé la veille.

Le 23 août, le lieutenant général von Bahrfeld, installé au château de Parentville imposa à l'agglomération de Charleroi une rançon de 10 millions de francs plus d'importantes fournitures sous peine d'être bombardée le lendemain.

Les corps des soldats inhumés à Couillet - une centaine - furent transférés dans des cimetières militaires, à l'exception d'un seul, le Français Thomas Gabriel, sa famille ayant exprimé le vœu qu'il repose à proximité de l'endroit où il est tombé. Sa tombe est toujours l'objet de soins attentifs de la part de la population.

Couillet a compté 12 victimes de la barbarie allemande parmi lesquelles : Auguste Grégoire, impotent, cloué dans son fauteuil d'un coup de bayonnette par un soldat allemand ; Xavier Doré, de la rue de Villers, emmené de force sur un caisson allemand à la bataille de Nalinnes, où il eut la tête emportée par un obus.

Pour commémorer leur passage de la Sambre, les Allemands édifièrent un monument massif, en pierre, sur l'arête du Culpellet, près de la gare de Couillet-Montignies. Ce monument dédié aux «den Kamaradem » fut dynamité le 11 novembre 1919.

En 1916, les Allemands organisèrent des déportations massives de travailleurs refusant de les aider dans leur effort de guerre, Cependant, les protestations de toutes les nations civilisées, les décidèrent à suspendre les déportations au moment où elles allaient atteindre Couillet, Charleroi, etc.

Le 11 novembre 1918, à 11 heures, les Allemands capitulaient. Pendant trois jours,



Couillet assista au retour des restes de leurs armées par les routes de Châtelet et de Longue Haie. Le 15 novembre. les premiers cavaliers alliés apparurent, puis un bataillon australien tint garnison à Couillet pendant sept mois, choyé par la population.

70 Couilletois sont tombés pour la Patrie: leurs noms sont gravés sur le socle du monument de la Place Basile Parent.

9 furent emprisonnés par les Allemands pour des motifs patriotiques. Parmi eux. le vicaire Emile Urbain. condamné à mort mais non exécuté. et une dame Mommens Mathilde, décédée en captivité en Allemagne.

1940-1945

La déclaration de guerre entre la France-Angleterre et l'Allemagne, conséquence de l'invasion de la Pologne par les nazis, déclencha la mobilisation de l'armée belge qui prit aussitôt ses positions de défense du territoire.

Le 10 mai 1940, à la première heure, les armées allemandes envahirent de nouveau la Belgique. Le même jour, dans l'après-midi, quelques groupes blindés français traversèrent la commune, se portant vers le nord, au devant des envahisseurs.

Entre le 12 et le 15 mai, devant l'avance rapide des armées allemandes, une grande partie de la population de Couillet partit en exode vers le littoral mais, surtout vers la France, soit volontairement, soit conformément aux ordres reçus par les évacués obligatoires. La plupart rentrèrent dans leurs foyers, de juin à août. selon les moyens de rapatriement.

Le pont sur la Sambre entre Montignies et Couillet ayant été détruit, les troupes allemandes ne passèrent pas à Couillet au cours de leur mouvement vers la France.

Des organismes temporaires furent constitués pour faire face aux besoins de la population en vivres, etc.

En fin 1942, la commune fut incorporée dans le «Grand Charleroi» selon la volonté de l'occupant, qui organise aussi les départs de travailleurs «obligatoires» vers l'Allemagne.

Le 21 septembre 1943, l'explosion d'un wagon de munitions en gare de Charleroi-Sud Quai cause pas mal de dégâts dans le bas de la commune.

En 1943, enlèvement des cloches dans l'église, (voir Eglises).

Le 10 avril 1944 (lundi de Pâques) l'aviation alliée procède à des bombardements de quelques gares du bassin. Vers 18 heures, deux avions isolés causèrent quelques dégâts à la station de formation de Couillet, faisant présager une action prochaine plus importante.

Le lendemain, entre 9 h30 et 11 heures, un nouveau bombardement, très violent, effectué par plusieurs escadrilles, affecta gravement les installations de la même gare des usines Solvay, du Rivage du charbonnage, touchant aussi les agglomérations de Montignies-sur-Sambre-Centre et Roctiau, ainsi que le quartier de la Sibérie sur Bouffioulx. Il y eut des victimes.

Le 15 mai 1944, entre 9 h. 30 et 10 h. 30, sept escadrilles de 25 appareils chacune couvrirent d'une pluie de bombes la gare de formation de Couillet-Montignies, Sambre et Moselle, les quartiers de Boubier, sur Châtelet, du Roctiau et du Centenaire, sur Montignies-sur-Sambre. La localité de Couillet sortit presque indemne de l'opération, la 8e escadrille, extrême gauche des formations aériennes n'ayant pas lâché ses charges explosives.

Le 3 septembre 1944, les Allemands évacuèrent la région, se repliant en désordre par les routes de Châtelet et de Longue Haie, dans la direction de Châtelet. Dans l'après-midi, des échauffourées se produisirent à Charleroi et dans quelques localités entre les groupes de résistants et les troupes ennemies.



Le lundi 4, à 19 heures, les premiers groupes blindés américains venant de Marcinelle, traversèrent Couillet, en direction de Châtelet.

Le 26 décembre, à 22 heures, trois avions allemands appuyant l'offensive en Ardennes laissèrent tomber un chapelet de bombes à l'intention d'un convoi américain circulant sur la route de Châtelet, causant bien des dégâts aux habitations du Coucou des rues du Moulin, de Châtelet, du Cercle, des Champs et de Marcinelle mais surtout, tuant 9 civils.

Les organisations de résistance créèrent des sections à Couillet opérant séparément et mettant à leur actif, en 1944, des dynamitages de voies ferrées (cabine de Couillet et bifurcation de Couillet-Centre) des destructions et enlèvement de matériel industriel, la «neutralisation» définitive de «collaborateurs» etc. A partir du 3 septembre 1944, les résistants participèrent, aux côtés des Américains, au nettoyage de la région des soldats allemands qui s'y cachaient encore.

Une mention spéciale paraît méritée par les cheminots de Couillet, qui, après chaque bombardement, aggravaient les dégâts aux installations ferroviaires, en entravaient la réparation ou, encore, substituèrent subrepticement de vieilles cuves métalliques à douze cloches enlevées par les Allemands aux églises des environs, déjà chargées sur wagons pour l'Allemagne.

Après la libération, Couillet hébergea des réfugiés de Laroche, fuyant devant l'offensive des Ardennes, puis des familles de Seraing évacuées à cause des V1, enfin 1221 jeunes Ukrainiennes libérées dans les usines allemandes par les troupes américaines.

Tous ces réfugiés furent pris en charge par la section locale de la Croix-Rouge et logés dans la gare de Couillet-centre ou les écoles voisines.

La guerre 1940-1945 a coûté la vie à 7 soldats Couilletois tombés au combat, 11 prisonniers de guerre morts en captivité, 2 civils tués par l'ennemi, 9 prisonniers politiques fusillés ou morts dans les geôles nazies. En outre, 284 soldats de Couillet subirent le régime des prisonniers de guerre.

AVOU S'CLOTCHI CRAWYEU...

L'église Saint Laurent

Témoin multicentenaire de la Vie de Couillet occuperait tout un volume par sa seule histoire, qui se confond souvent avec celle de la localité.

Sa restauration, ou mieux, reconstitution, réalisée de 1947 à 1950 a été décrite, avec soin minutieux, par M. Simon Brigode, architecte et docteur en archéologie et histoire de l'art,. qui dirigea les fouilles et les travaux avec une rare compétence. Ces opérations ont fait l'objet en 1952, d'une publication de 39 pages d'une lecture très intéressante, qui a rectifié bien des idées anciennes sur les dates, les détails et les buts de la construction de cet édifice, devenu un vrai bijou architectural.

L'église fut bâtie sur les restes de murs carolingiens, prouvant l'existence, à cet endroit, d'une construction en dur d'affectation indéterminée, antérieure au Xe siècle, qui pourrait avoir été un sanctuaire de l'époque de l'apparition du christianisme dans nos régions.

L'édifice construit sur ces vestiges occupait la nef centrale actuelle mais très basse avec un chœur semi-circulaire un peu plus petit. La façade fut renforcée pour être intégrée dans la tour vers la fin du XIe siècle.

Cette tour romane devait probablement servir à la défense. Son premier étage n'était accessible que par une échelle qu'on pouvait tirer après soi et loger dans la partie supérieure



de la tour, qui devenait ainsi bien isolée, aisée à défendre. Cet étage disposait d'une cheminée utilisable en cas de séjour prolongé. Il était relié à un second étage qui servait de poste de guet et possédait, à cette fin une prise de vue sur chaque face, le premier étage ne disposant que d'une meurtrière.

Cette chapelle, avec tour, était entourée d'un cimetière dont le mur d'enceinte était fortifié. A cette époque, la Sambre passait assez près de cet endroit. La tour devait-elle servir uniquement à la défense des habitants du lieu? à la surveillance du gué proche? au contrôle d'une navigation naissante? à la perception d'un droit de passage? Etait-ce la chapelle d'un château?

La chapelle Saint Laurent relevait de l'église Sainte Catherine, sise aux Fiestaux. En 1429, celle-ci fut détruite par fait de représailles de guerre, ainsi que tout le hameau voisin, dont la population se réfugia près de Saint Laurent où elle se sentait sans doute mieux protégée.

En 1440, le curé de Marcinelle fut nommé curé de Marcinelle et de Couillet, les deux localités ne formant désormais qu'une seule paroisse.

En 1520, une première tentative de reconstituer l'ancienne paroisse de Couillet, en lui donnant pour siège la chapelle Saint Laurent, échoua devant l'opposition de la communauté de Marcinelle et de son curé.

C'est probablement à ce moment, début du XVIe siècle, que l'agrandissement de la chapelle fut décidé, puis réalisé par l'exhaussement de la nef, le remplacement des murs latéraux par des piliers, la construction de deux nefs latérales et d'un nouveau chœur. Ces transformations se firent selon les conceptions du style gothique, la tour romane seule étant conservée mais ses étages rendus accessibles par un escalier étroit logé dans une tourelle circulaire.

Détail curieux; des meurtrières furent percées dans le mur latéral Nord, du côté de la Sambre, confirmant ainsi le caractère fortifié de l'ensemble, qui comprenait aussi le cimetière, lequel fut amputé bien plus tard, sur trois faces, pour les besoins de la nouvelle voirie et de l'aménagement de la place communale.

En 1642, Couillet, qui n'avait cessé d'insister, pour redevenir une paroisse, obtint enfin satisfaction. M. du Parc, seigneur de Couillet, s'engageait à doter le nouveau curé qui relèverait du chapitre Saint Lambert à Liège. Mais le curé de Marcinelle conservait jusqu'à la Révolution française la moitié des dîmes de l'ancienne paroisse Sainte Catherine.

A partir de 1642, les archives paroissiales de Saint Laurent livrent de nombreux détails sur les baptêmes, mariages, décès, dans la population, le payement des rentes et des dîmes, etc. ,jusqu'en 1796, moment où la tenue des registres de l'état civil passa à l'administration communale.

Le 14 mars 1865, le curé de Saint Laurent assista à la pose de la première pierre de la future église Saint Basile, qui fut ouverte au culte le 8 septembre 1868. La nouvelle paroisse fut créée en 1874 par le partage de celle de Saint Laurent, qui, jusqu'alors englobait tout le territoire de Couillet.

A la fin du XIXe siècle, un porche fut placé par l'architecte Cador de Charleroi on ne sait dans quel but.

Le 20-12-1920, l'église Saint Laurent fut inscrite par la Commission royale des Sites et monuments dans la 3e catégorie des édifices religieux. Après la loi de 1931, ce classement fut approuvé par arrêté royal du 25 août 1937.

En 1936, victime du temps, des dégâts miniers, du mauvais état de son sous-sol, l'église était dans un état pitoyable. A l'initiative du bourgmestre Eugène Van Walleghem et de son prédécesseur Edmond Deschamps, un comité fut créé pour recueillir des fonds et assurer la restauration de l'église dont l'accès fut interdit pour des raisons de sécurité. La guerre



empêcha la réalisation rapide du projet. Les offices religieux se firent dans l'ancien atelier de menuiserie Lefèvre, rue de Marcinelle jusqu'au 25 juin 1950, date de la reprise du culte dans l'église restaurée grâce aux pouvoirs publics, à la générosité de toute la population de Couillet et. surtout à la volonté tenace du bourgmestre Eugène Van Walleghem et à la compétence de l'architecte M. Brigode.

Le comité s'était aussi donné pour mission la restauration de la «Tourette»: mais il s'est heurté aux difficultés résultant du caractère privé de cette propriété. Il désirait aussi faire éditer un opuscule relatant ce que l'on sait de l'histoire de Couillet et de la seigneurie dont elle dépendait. Mais la récolte des informations fut peu encourageante et le projet abandonné.

Ainsi que le dit si bien M. Brigode dans son opuscule de 1952 : l'église Saint Laurent de Couillet, bien que chargée de siècles, est à nouveau vivante comme aux plus beaux jours de son histoire. Elle nous captive par son témoignage insigne et aussi par cette séduction propre aux ,choses qui ont été faites avec simplicité et amour.

En décembre 1943, les Allemands enlevèrent la grosse cloche «Eugénie» de 1275 kilos et laissèrent la petite «Catherine» de 575 kilos (parce qu'elle était trop vieille) 400 ans et la moyenne (980 kilos) pour le motif inattendu «il fallait bien en laisser une».

La paroisse du «Village» est toujours restée très attachée au culte de son patron. Chaque année, une procession parcourt la paroisse le dimanche le plus proche du 10 août, fête de Saint Laurent.

Le 17e centenaire de la mort de ce martyr fut célébré avec faste.

Tout l'ancien mobilier a été enlevé ; il n'avait que peu de valeur artistique. On a conservé; une statue de Saint Laurent du XVIe siècle trois parties d'un retable qui représentent l'arrestation, le martyre et. la sépulture du saint. Plusieurs croix funéraires sont encastrées dans les murs du sanctuaire et du cimetière.

Eglise Saint Basile

Entre 1855 et 1860, Basile Parent, habitant Paris, acheta, à la famille de Cartier-Bosquet, des biens situés à Couillet pour un ensemble de 61 Ha 57 a 50, parmi lesquels le château de la «ruelle à Mahy» (devenue rue du Moulin) et tous les terrains situés entre les rues actuelles du moulin du belvédère, du Pâ, de Châtelet aux lieux dits Paradis des chevaux et Pachy Colas. Il morcela ce vaste domaine pour en affecter les parcelles comme suit : un parc pour le château et la brasserie projetée. C'est le parc communal actuel ; une place devenue Place Basile Parent, en face de l'église en projet ; des emplacements à front des rues citées plus haut, existantes ou en projet ; enfin 33 ares 30 destinés à la construction d'une église.

Basile Parent, né à Couillet en 1807. dans une maison de la rue de Villers à l'angle de la rue de la Citadelle, Jean Joseph Théodore Parent et Catherine Allard, eut pour parrain Jean Hubert Basile Bolle et pour marraine Marie Catherine Quinet. Il descendait ainsi d'une vieille famille de Couillet, son bisaïeul Théodore Parent, né à Couillet, le 2 avril 1667, y ayant déjà été bourgmestre.

A 23 ans, Basile Parent s'engagea dans la compagnie de volontaires du lieutenant de Dorlodot et prit part à la campagne de 1830; il combattit au Parc et à la Chaussée de Louvain à Bruxelles, etc. Il y conquit sa première décoration.

En 1832, il épousa à Malines, Marie Jeanne Conseen, fille d'un orfèvre, et. après le décès de celle-ci, survenu à Liège le 3 avril 1841, Nathalie Blin en 1846). Il devint l'un des plus grands entrepreneurs de construction des chemins de fer, en France, en Espagne, en Italie. Il mourut le 2 juin 1866, à Paris, en son hôtel de la place Vendôme, Officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, administrateur des Chemins de fer du P.L.M.



Le 14 mars 1865, Basile Parent posa la première pierre de l'église dont il voulait doter sa commune natale.

Il n'en vit pas l'achèvement, mais ses enfants: Auguste Parent, secrétaire d'ambassade, Joséphine Parent, comtesse Le Bœuf de Montgermont, Mathilde Parent, marquise des Roys, firent continuer les travaux.

Le 8 septembre 1868, l'église fut bénite et ouverte au culte, desservie par le clergé de Saint Laurent renforcé d'un second vicaire François Parent, nommé le 19 juillet 1871.

L'avant veille, 17 juillet 1871, les héritiers de Basile Parent avaient fait donation de l'édifice à la Fabrique d'église de Saint Laurent, par acte passé par devant Me Delbruyère, notaire à Charleroi Ce don fut accepté par le légataire en séance extraordinaire du 13 août suivant. L'approbation royale fut donnée par arrêté du 14 juillet 1873, publié au Moniteur belge du 20 août, érigeant en même temps l'église Saint Basile en succursale de celle de Saint Laurent et l'érection canonique eut lieu le 27 décembre suivant, la place de second vicaire étant supprimée.

En 1874, la paroisse de Saint Basile fut créée par partage de celle de Saint Laurent.

La "nouvelle église» est très vaste de style ogival très pur de 58.50 m. de long, 18 de large et 25 de haut, à trois nefs, dotée d'un clocher de 65 mètres de haut, couvert en ardoises. Elle aurait coûté plus de 100.000 francs, briques non comprises.

Dans la chapelle de la nef de gauche, une inscription sur cuivre dans un cadre en marbre blanc rappelle la liberté.

Dans celle de droite, un beau monument, aussi en marbre blanc, représente un ange couronnant de laurier un buste de Basile Parent posé sur un fût de colonne; à l'arrière plan, la silhouette d'une locomotive symbolise la carrière du donateur.

Peut être est-il utile d'évoquer l'histoire de cet homme de bien, d'une immense richesse acquise à force de travail, mais qui resta toujours simple, généreux, patriote, amoureux de son sol natal. Beau modèle pour la jeunesse de notre pays.

Un beau mobilier de style gothique et un chemin de croix de belles dimensions furent placés. Le maître autel et l'autel latéral de droite de construction légère quoique très monumentale, ont été enlevés et remplacés selon les nouvelles règles liturgiques. Le Christ en croix qui surplombe l'autel central est en bois sculpté du XVIIe siècle; il provient de l'ancien calvaire des Fiestaux.

La statue de Saint Benoît, taillée en plein chêne, est de l'école de Maredsous de 1920.

En 1905, Gustave Quinet-Mineur, l'ancien bourgmestre, fit don d'orgues puissantes.

En 1920 la paroisse fut morcelée par suite de la création de celle de N.D. du Rosaire. Pendant la dernière guerre, les Allemands enlevèrent deux cloches, laissant la plus petite « trop vieille» fondue par Roch Grongnart en 1654, cédée par la paroisse Saint Laurent.

Le 27 septembre 1943, ils prirent la cloche moyenne de 450 kilos, parrain Auguste Parent, marraine Me Malacort-Parent. Le 3 janvier 1944, la plus lourde partit pour l'Allemagne: 1340 kilos Parrain Maurice Dochain, Marraine Marguerite Dochain.

Le 25 septembre 1949, deux nouvelles cloches, fondues chez Michiels, à Tournai furent baptisées par Mgr Himmer, évêque de Tournai: Marie Juliette, de 667 kilos, Parrain M. le Marquis Jacques des Roys, Marraine Madame Juliette Brichot (mère d'un soldat mort en captivité), Marie Geneviève 1.395 kilos Parrain Oscar.

Le gros œuvre de cette église fut terminé peu avant l'ouverture des hostilités .



En 1950, de nouveaux vitraux furent posés au cours des travaux de restauration de l'édifice qui avait souffert notamment des explosions.

Eglise Notre Dame du Rosaire

Le gros œuvre de cette église fut terminé peu avant l'ouverture des hostilités de 1914, grâce, pour une grande part, à la générosité de la famille Debauche - Devillez.

En briques de laitier, l'édifice, en forme de croix latine est situé entre les quartiers de la Queue et de l'Amérique à proximité de la route de Philippeville et de la Rue Jean Jaurès.

Pendant la guerre 1914-1918, il a servi d'entrepôt pour diverses marchandises destinées au ravitaillement de la population. A cette époque, le quartier n'était guère habité que le long de la route de Philippeville. Après 1922, des rues nouvelles furent tracées à proximité de l'église, Destrée, Jaurès, Pastur, de la Cité et plus de 400 habitations y furent construites par les soins de la Sté Coopérative «La Cité Jardin».

De style gothique moderne, l'église est précédée d'un petit porche, possède une seule nef et un transept bien marqué, le tout bien éclairé par des groupes de trois fenêtres garnies de vitraux. Le toit en ardoises est, à la croisée du transept, surmonté d'un fin clocheton ajouré contenant une petite cloche.

Ouverte au culte en 1920, elle est dotée d'un mobilier moderne.

Son premier curé, l'abbé Zénon André, qui y officia jusqu'à sa mort, le 17 février 1950, fit édifier, à droite du bâtiment, une reproduction assez fidèle de la grotte de Lourdes, en souvenir de son séjour dans cette ville pendant la guerre 1914-1918.

Eglise du Sacré Cœur des Fiestaux

En briques et pierres du pays, couvert de tuiles plates, ce bâtiment d'allure très moderne, a été élevé au point le plus élevé de la crête du quartier du Congo, à front de la rue de ce nom, à la lisière des anciens sarts communaux, où, depuis 1926, plus d'un millier d'habitations sociales ont été construites à l'initiative de la Sté «La Cité Jardin».

La première pierre fut posée le 11 mai 1954. Bénite le 20 mars 1955, l'église a été consacrée le 1er mai 1956 sous le vocable du Sacré Cœur de Jésus.

La bâtisse, œuvre de l'architecte Gilson, de Bruxelles, affecte la forme d'une croix latine, dont les bras latéraux sont occupés par la sacristie et la salle de catéchisme; sa nef unique, de 30 mètres de long sur 12 mètres de large soutenue par de hautes arcades gothiques en béton, est éclairée par trois séries de petites fenêtres romanes prenant jour dans les parois latérales. Elle offre environ 300places. Chauffage par air pulsé. Un péristyle à quatre ouvertures romanes facilite l'accès à l'édifice. Une tour carrée de 21,40 mètres de hauteur, flèche comprise, est accolée à l'angle droit antérieur de la façade. Elle a reçu, le 8 novembre 1964, deux cloches fabriquées chez Sergeys à Louvain. acquises grâce à la générosité des pouvoirs

publics et de tous les paroissiens: Marguerite Marie Léonce de 350 kilos Parrain Robert Polaris Marraine Léonce Bolle - Gabrielle Marie de 250 kilos Parrain Charles Dehanne Marraine Gabrielle Lecuit-Panis. Leur mouvement est électrifié. Elles ont sonné pour la première fois le 11 novembre 1964, à 11 heures, pour commémorer l'armistice de 1918.

Le mobilier est très simple, de conception moderne.



Chapelles

Il ne subsiste guère de chapelles à Couillet.

Celles qui, successivement, ont rappelé le souvenir de l'église Sainte Catherine, sur la place des Fiestaux, à l'emplacement de l'école, puis dans un angle (maison Bonneure) ont été démolies pour des raisons diverses (voir Fiestaux).

A l'angle des routes de Philippeville et de Gilly, les habitants du quartier de la Queue avaient fait élever, après l'épidémie de choléra de 1266, une chapelle de type banal, dédiée à St Roch où les processions faisaient halte et où un service religieux était célébré chaque soir de l'octave du Saint. Ces pratiques ont disparu en 1940-1944 et la chapelle a été démolie vers 1950.

Subsistent encore:

- La niche St Roch dans le mur de la Société Hainaut Sambre, à l'extrémité de la rue du Village voir Château de la Verrerie.
- Une chapelle privée, de 1919, dédiée à Notre Dame de Lourdes, propriété de la famille Bonnet;
- une gracieuse chappellotte monolithe en pierre calcaire, dédiée à Sainte Anne, à l'angle des rues du Coucou et de l'Aveugle. Elle doit être ancienne et figure déjà à cet endroit en 1860.

LA TOURETTE

L'habitation dénommée «La Tourette» située sur la place communale est une demeure patricienne du XVIe siècle; la tour est l'indication formelle que son premier propriétaire était noble.

Cette tour, carrée, à l'angle de la propriété est la partie la plus caractéristique de l'ensemble.

Le nom du premier propriétaire est inconnu. Au début du XIXe siècle, ce monument appartenait à une famille Demanet de Jamioulx. Les Demanet, seigneurs de Sart Eustache, appelés aussi Demanet de Biesmes, étaient des industriels possédant des fourneaux sur Gerpinnes. Dans les archives de la cure de Saint Laurent, on trouve la trace du payement d'une rente de sept setiers et demi d'épeautre par M. Demanet, seigneur de Sart Eustache et par François Demanet, propriétaire à Jamioulx, sans doute le propriétaire de la Tourette.

Les deux façades ont subi des transformations: les fenêtres du côté de la rue du Village sont du XVIIIe siècle; la façade du côté de la place a été complètement défigurée: les fenêtres et la porte sont des exemples du mauvais goût du XIXe siècle. Une seule des fenêtres du rez de chaussée conserve des vestiges d'une belle ouverture mosane à meneaux du XVIe siècle.

Le ruisseau qui coule au milieu de la rue du Village, actuellement voûté, débordait fréquemment et inondait le quartier. Aussi, le sol des pièces du rez de chaussée a-t-il été exhaussé de 0,90 à un mètre, à une époque indéterminée. Ceci explique que la hauteur du café n'est plus que de 2,90 mètres.

Sous la direction de M. Everard de Harzir de Saint Servais, une restauration intérieure fut entreprise naguère. Les poutres ont été décapées et des larges solives reliées entre elles par des voussettes en béton. Avant ce travail, le plafond était un plancher en chêne, qui existe toujours et porte le pavement en briques rouges des chambres de l'étage.

Au fond de la cour, on a construit un pavillon du XVIIIe siècle en moellons du pays.

La grange qui s'y appuie est peut être la grange à dîme, vu son importance. Elle fut



transformée en partie en chapelle, pendant la révolution. On y célébrait la messe en cachette pendant la période durant laquelle l'église fut fermée. On y a trouvé des livres religieux et des schémas de sermons, sans qu'il ait été possible d'identifier le rédacteur.

Avant 1835, la Tourette fut donc vendue par la famille Demanet à un sieur Adolphe Henry, mouleur en sable, originaire de Couvin. Il y ouvrit un estaminet que géra pendant longtemps «Louwisse del Tourette». Par la suite, les bâtiments ont changé de propriétaires tout en conservant, relativement, l'affectation choisie par Adolphe Henry.

La restauration de l'ensemble avait été envisagée par un comité constitué en 1936, mais ce but ne put être poursuivi, à cause du caractère privé du bien. voir Eglise Saint Laurent.

L'ancien presbytère de Saint Laurent

Pendant près de deux siècles, les curés de Saint Laurent ont habité un bel immeuble bâti en 1766, à l'emplacement de la cure précédente démolie pour vétusté, à l'angle des rues actuelles du Village et Nouvelle, sur un terrain de 11 ares 30.

Cette construction comportait, sur un soubassement en gros moellons du pays, un rez-dechaussée avec quatre fenêtres en façade et une porte centrale, un étage à cinq fenêtres et un vaste grenier. Toutes les ouvertures et les angles du bâtiment étaient encadrés de pierres taillées.

Le bel aspect de cette habitation cachait mal, dans ses dernières années, sa décrépitude et les dégâts causés par les inondations et les travaux miniers.

En 1927. l'administration communale, propriétaire, fit démolir cette cure. Le desservant de Saint Laurent habite actuellement un autre immeuble communal, l'ancienne «maison Cousart», sur la place proche de l'église.

L'ancienne «maison espagnole»

On pouvait encore admirer il y a peu au n° 5 de la rue du Moulin, un bâtiment très ancien représentant une façade haute et originale, ornée d'une plaque en fonte portant l'inscription, en caractères gothiques: «1593. Par François Delmot».

Cette plaque est d'une authenticité indiscutable, mais elle n'occupe probablement pas son emplacement primitif.

Cette façade et son pignon de gauche accusent deux factures nettement différentes. Les murs du rez-de-chaussée sont en moellons calcaires frustes; seules les grosses pierres d'angle sont équarries à la pointe. Une ancienne fenêtre carrée, à meneaux de pierre. qui devait avoir fait partie de la première construction peut très bien dater de la fin du XVIe siècle.

Les caves sont constituées de plusieurs couloirs étroits aux voûtes épaisses en plein cintre, peu profondes, sans doute à cause de la proximité du ruisseau.

A l'intérieur du rez-de-chaussée, on pouvait admirer deux armoires murales fermées par de belles portes en chêne du XVIIe siècle. Le pavement des pièces en façade a été surélevé car la hauteur de ces salles n'est plus que de 2m40.

Les étages, en briques, sont visiblement moins anciens que la partie inférieure de la bâtisse.

Plus tard, on a obstrué la fenêtre à meneaux au moyen de briques d'autres dimensions que celles des murs des étages; on l'a remplacée par une fenêtre de type banal du XIXe siècle et on a percé, en même temps, le pignon gauche de baies du même genre banal.



La «maison espagnole» a été démolie comme tout le complexe contigu, qui constituait, jusqu'en 1925, l'aile méridionale du château-brasserie Parent, pour être affecté aux services communaux des travaux.

Cet. ensemble hétéroclite et très vétuste comprenait aussi deux petites maisons encadrant une porte cochère, le tout en pierres calcaires façonnées assez simplement mais d'un bel aspect, bien que marqué durement par l'âge.

Constructions anciennes

La vétusté, les exigences de l'hygiène, les dégâts miniers, l'urbanisme, la lutte contre les taudis, les alignements de voirie, les transformations, ont fait disparaître la plupart des bâtisses anciennes.

Quelques unes subsistent cependant qui méritent l'attention

- les n° 14 à 28 de la rue du Village, anciennes propriétés de la famille Baudart;
- les n° 23-25 de la même rue, de 1560, demeure de la famille Guildhof, passée par succession à la famille Wauthy puis à Edmond Deschamps qui la fit restaurer avec beaucoup de goût;
- trois maisons à gauche de la rue du Village, qui ont fait partie du complexe de la Tourette (auberge de la Dîme);
- un beau bâtiment du XVIIIe siècle, en retrait, à l'angle des rues St Marceau et des Carrières.

«PIERDU DINS L'FUMEYE» «COUYET A D'TOUT...»

Il semble bien indiqué de réserver un long chapitre aux activités industrielles qui ont fait prospérer Couillet, connaître son nom dans de nombreux pays, apprécier la valeur professionnelle de ses enfants.

On ne possède pas d'indications précises sur ce qu'aurait pu être l'activité des habitants au cours des premiers siècles de notre ère. On peut supposer que les occupants du lieu vivaient de l'agriculture et de l'élevage, y ajoutant l'exploitation des forêts. selon les nécessités du moment.

Tôt, cependant, ils tirèrent parti des nombreux affleurements de grès ferrugineux pour des constructions familiales rudimentaires, charpentées de bois et couvertes de chaume.

D'où, ouverture de carrières de grès aux Fiestaux, au Bavéry, à l'Amérique, au pied du Congo, etc. Plusieurs d'entre-elles sont restées en exploitation très longtemps même jusqu'à nos jours.

La masse calcaire, appartenant maintenant à la Sté Solvay. a fourni, à fleur de sol, des moellons plus tendres que le grès, dont les anciens ont peut-être tiré de la chaux, mais on n'a pas trouvé de trace du four qui paraît-il, aurait existé près du Bois des Cloches. Une partie du gisement calcaire fut exploité, pendant des lustres, par la famille Dehoubert; en 1830-1835, la localité comptait 5 tailleurs de pierre.

Pour tirer profit de la qualité de fondant de ce calcaire, l'industrie sidérurgique naissante s'intéressa à son extraction et, avant 1860, la Société de Marcinelle et Couillet était déjà devenue propriétaire de 61 ares 20 de carrières voisines de celles de la famille Dehoubert.

Les wagonnets chargés de pierres, amenés à la surface sur un plan incliné, continuaient, par une voie ferrée a petit écartement, en droite ligne jusqu'au carrefour des rues de Villers et de la Panne, traversaient la route de biais, puis la rue du Charbonnage, pour atteindre enfin



la plate-forme aménagée dans le terril. Les castines y étaient culbutées sur de longues tôles pour tomber, 30 mètres plus bas, dans d'autres wagonnets qui, par la rue Lombard et «l'ruelle à cayaux» (actuellement rue des Pierres) les amenaient au pied des hauts fourneaux.

Lorsque les minerais calcareux de Briey remplacèrent les «mines» de Entre-Sambre-et-Meuse, dont les gisements s'épuisaient, l'usine n'eut plus guère besoin de castines. Par contre. la Sté Solvay devait préparer la chaux nécessaire pour la soude. La carrière changea de propriétaire vers 1870. (voir le chapitre sur la Sté Solvay).

Sablières

A l'est du gisement calcaire et jusqu'aux limites de Bouffioulx, des quantités considérables de sable n'étaient recouvertes que d'une mince couche de terre. Elles servirent dans les premiers temps, à la préparation du mortier pour les constructions, en mélange avec les chaux produites à Bouffioulx, Gerpinnes, etc.

Mais la nouvelle industrie du fer s'aperçut bientôt de l'excellente qualité de ce sable pour les fonderies, halls de coulée, etc.

Les faibles dépenses de découverture, la proximité des consommateurs et la qualité du sable furent autant d'éléments favorables à la prospérité des sablières qui s'ouvrirent aux Fiestaux vers 1825.

De nombreux exploitants se relayèrent.

En 1865, on relève les exploitations suivantes.

Société Delattre 2 sablières de 18a70 et 19a70

Parent Basile 1 sablière de 4a80
Watillon Alexandre 1 sablière de 45a80
Commune de Couillet 1 sablière sur 1 ha 29 a 20

La famille Delsaux exploitait, à la fois, à l'angle des rues de Villers et de Longue Haie, un estaminet-auberge, une ferme et une sablière. Les anciens se rappellent encore de «Catherine d'el sauvnère», née Delsaux, qui gérait l'ensemble avec une vigueur souriante.

Ils ont souvenir encore des «tchaurs» aux bandages de roues de 18 centimètres de large, traînés par cinq chevaux, descendant la route de Villers vers les usines et la «vieille station ».

Après plus d'un siècle d'exploitation, par les firmes Poot, Massaux, Ehleringer, Melchior, Bex, Demerbe, etc., le gisement s'épuisa. La Sté Solvay s'assura la propriété des nombreuses et profondes excavations, pour y faire déverser ses déblais et déchets de fabrication.

Industrie du fer.

Selon plusieurs auteurs, historiens réputés de l'industrie du fer, celle-ci se serait installée vers l'an 1.000 sur le RY de Couillet, en aval du moulin seigneurial.

Cette activité naissante aurait utilisé l'eau du ruisseau pour divers usages, plus particulièrement pour actionner une roue hydraulique.

Un fourneau y aurait existé, dont on donne la description, alimenté par de gros chariots en mines d'origine proche et en charbon de bois.

Une forge avec «maka» (gros marteau dont le manche était un tronc d'arbre actionné par une came tournant avec l'axe de la roue hydraulique) et une fenderie complétaient l'activité manuelle de cloutiers.



L'emplacement a été maintes fois transformé par des travaux d'appropriation ; on n'y a guère signalé la découverte récente de traces formelles d'une activité industrielle avant l'an 1.600. Cependant, on ne voit guère d'autre endroit, à Couillet, où les Guildhof, les Pochets et autres auraient exercé leur profession de «maîtres de forges» avant cette date (pierres tombales en l'église Saint Laurent)

. Le 25 avril 1.600, Thomas Le Bon fut autorisé à établir une «seconde» usine à fer sur le Rieu de Couillet.

D'autres Sources disent que, par octroi de l'an 1.600, l'établissement d'une fonderie (ou fenderie) fut autorisé en faveur de Michel Tayenne, seigneur de Denée, lieutenant bailli d'Entre-Sambre-et-Meuse, fils de Philippe, maître de forges à Gougnies.

Peut être y-a-t-il eu confusion entre ces deux indications. mais la seconde trouve sa confirmation dans la vente, en 1629, par Michel Tayenne. de maisons avec fonderie qu'il possédait à Couillet, à Lambert de Lapède et au chevalier RAES de Gèvre. Jacques Lecaille, époux de Marguerite Richir, décéda le 23 décembre 1747, à Couillet, où il dirigeait une forge et une platinerie proches de son château (voir Brasserie Parent), J. Baptiste Bosquet qui fut maire de Couillet en 1800, possédait un fourneau que son gendre, Charles de Cartier, venu de Marchiennes. dirigea de 1827 à 1841, habitant aussi le château voisin (voir Brasserie Parent). Après la mort de son mari, Amédée, Gérardine Bosquet vendit à Basile Parent une partie de ses biens sur Couillet, dont le château et partit habiter Marchienne-au-Pont. Mais elle conserva: le réservoir d'usine (67 ares 70), les deux petits étangs annexes (11 ares 20), des prés (1 hectare 26 a 10), deux maisons à la rue du Coucou, un chemin (la rue actuelle de l'Etang) et deux autres maisons avec un jardin de 7 ares 90 (qui ont fait place à l'ancienne demeure directoriale de la Sté Métallurgique du Hainaut, à l'angle des rues Mahy et du Moulin). Et aussi; tout proches des biens cités plus haut :une fabrique d'acier en ruines occupant 26 ares 70 et un laminoir de fer sur 98 ares 90, avec un bâtiment de 200 m2.

Le 8 juin 1856, s'installe au même endroit la Société ««pour la fabrication de l'acier ». D'où la dénomination encore en usage de «fabrique d'acis», Cette société prit en location les anciens établissements Bosquet-de Cartier et y construisit: trois fours de fusion et de cémentation - cinq foyers de chaufferie - deux fours à puddler - deux fours à réchauffer - des trains de laminoirs, un marteau pilon, etc.

En 1861, cette société entrait en liquidation et faisait place, pour très peu de temps à la Sté Colette et Cie, qui fut elle même remplacée. vers 1873, par la Sté des Forges et laminoirs du Lion belge.

Vers 1879 cette firme céda le Lion belge à M.M. Silligé. Pauwels et Pierre Gillain.

Des difficultés ayant surgi entre les associés, Pierre Gillain continua seul l'exploitation du laminoir et s'y ruina. Il avait construit l'embranchement ferré qui traversait la route de Châtelet pour rejoindre le raccordement reliant le charbonnage de Marcinelle à l'usine de Couillet.

Enfin, en 1890. les installations toujours appelées «le Lion belge» furent achetées par la Sté de Marcinelle et Couillet dont elles constituèrent une division.

En 1894, la Sté de Marcinelle et Couillet fit combler partiellement les pièces d'eau, supprima les roues hydrauliques (le bief et la .dérivation subsistent, sous voûtes, et encadrent l'ancienne construction rectangulaire incendiée en 1958, dont le puissant rez-de-chaussée existe encore. Sur le terre plein ainsi réalisé, elle installa le parachèvement des laminoirs de la division de Couillet, dont les produits arrivaient par le raccordement construit par Pierre Gillain.

En 1899, la firme allemande Totte Milch érigea, dans l'angle Nord Est du Lion belge, un



moulin pour broyer les scories de l'aciérie Thomas et en faire un engrais phosphaté dont l'usage se répandait.

A la même époque, on remplaça l'ancien «mouton» de Pierre Gillain par le casse-fonte qui est encore en activité, on plaça une, «guillotine» pour éprouver la résistance des rails, etc.

En 1906, la firme Totte Milch construisit le magasin à front de la Rue Mahy.

En 1918, elle fut mise sous séquestre et la Sté Métallurgique du Hainaut reprit à son compte la mouture des scories.

En 1928, le parachèvement fut transféré sur les nouveaux emplacements préparés dans la division de Couillet, sur l'ancien lit de la Sambre comblé partiellement. La partie Sud du Lion belge, agrandie par l'achat d'une oseraie et d'une prairie, sert désormais au stockage de minerais, mitrailles, poussières de gaz, etc.

A la même époque le troisième rail du raccordement était enlevé, les petites cuves transportant les pains de scories étant remplacées par des véhicules à écartement normal.

En 1930, les installations de broyage furent transformées, agrandies, électrifiées, dotées de silos en béton desservis par un pont roulant pour recevoir les scories amenées de l'aciérie, à travers la commune dans des cuves de 15 tonnes.

La production journalière d'engrais dépasse présentement 400 tonnes, avec ensachage automatique ou chargement en vrac, en wagons ou camions.

SIDERURGIE.

En 1824, Paul François Huart-Chapel installa quelques fours à puddler et une petite forge à Hauchies, sur des terrains longeant le ruisseau de la Fontaine qui Bout, sur Couillet et sur Marcinelle, là où, plus tard on construisit une rangée de maisons démolies en 1967 pour faire place à une station d'essence, route de Philippeville, l'impasse des Hauchies et au bas de la rue du Tienne Saint-Gilles (bâtiments devenus ensuite les Ateliers Monard).

En 1827, on fit à cet endroit les premiers essais en Belgique de la fusion du minerai de fer au moyen de coke, dans un haut fourneau de 12 mètres de haut. Ces essais permirent de produire de 6 à 10 tonnes de fonte par 24 heures.

Les minerais, le charbon, le coke, les castines arrivaient par la route de Philippeville récemment construite.

Le 26 juin 1828, la maison de commerce Fontaine-Spitaels, de Mons, acheta à Théodore Frédéric de Dorlodot, 10 bonniers de prairie sur la «Campagne Delmay» près de la Sambre, à l'effet d'y construire des hauts fourneaux et usines à fer.

Cet achat fut suivi d'un autre, le 4 septembre 1829, d'une petite parcelle appartenant à Me Gérard-Quinet, contiguë au terrain acquis en 1828 et jouxtant au chemin de Montignies (future rue du Déversoir).

Le 8 juin 1830, la Maison Fontaine-Spitaels fusionna avec les Usines des Hauchies appartenant à Paul François Huart, dont il est fait mention plus haut.

L'apport des usines de Hauchies comportait : un grand haut fourneau au coke donnant 7 à 8.000 livres Pays-Bas de fonte par 24 heures, avec machine soufflante, «couplot ou cubilot» et «calbrasserie», fours à réverbère; atelier de montage, 30 fours à coke et des droits aux concessions du 29 novembre 1825 pour l'extraction de minerai de fer sur Fraire, Thy-le-Baudoin, Hanzinne, Hanzinelle, Acoz, Joncret, Villers-Poteries, Gougnies, Bouffioulx et Aiseau.

L'apport de la Maison Fontaine-Spitaels comprennait : l'usine de Couillet au bord de la



Sambre, sur 10 bonniers, avec 2 grands hauts fourneaux produisant 10.000 livres Pays-Bas de fonte par 24 heures, deux machines soufflantes chacune de 50 chevaux, 100 fours à coke, ateliers de chaudières, «fisserie», briques réfractaires, maison de direction, une carrière de castines au Bois des Cloches, une concession charbonnière de 938 bonniers accordée le 30 décembre 1818 par le Prince d'Orange, sur Marcinelle, Couillet, Loverval et Mont-sur-Marchienne.

Par suite de cette fusion, actée par Me Pletin, notaire à Mons, le 8 juin 1830, la raison sociale devint «Fontaine-Spitaels et Cie», commandite par actions.

En 1832, Léopold 1er, en tournée dans son nouveau royaume, vint à Charleroi à Couillet en bateau. Il débarqua sur un pont de planches et traversa les fondations du laminoir qu'on construisait. On avait dressé une estrade au milieu du hall des deux hauts fourneaux. De là, le Roi assista à une coulée qui produisit, en lettres d'un mètre, l'inscription: «A Léopold 1er, l'industrie reconnaissante».

La Société Fontaine-Spitaels et Cie fut convertie, le 20 juin 1835, en la Société Anonyme des Hauts Fourneaux, Usines et Charbonnages de Marcinelle et Couillet, au capital de 4.500.000 francs.

Sous la direction d'un ingénieur anglais, M. Gradvill, on construit un laminoir à «étirer» le fer en barres, en 1836.

En 1837, la société fit l'acquisition des Ateliers Tassin, établis le long de la ruelle Musique (la future rue de l'Usine) et qui agrandis, devinrent l'un des plus vastes ateliers de construction de Belgique.

En 1839-1840, la société fit améliorer l'état de la route de Châtelet, pour amener par cette voie, le charbon du puits du Carabinier.

En 1843, la construction de la ligne de chemin de fer de Charleroi à Namur permit le raccordement de l'établissement de Couillet à la gare voisine.

En 1845, on termina la pose de la voie de chemin de fer de Châtelineau à Morialmé devant servir à amener le minerai de fer extrait à Fraire. Morialmé, etc. aux hauts fourneaux de Couillet et de Châtelineau. La société de Marcinelle et Couillet intervint pour moitié dans les frais de cette construction, les usines de Châtelineau assurant le surplus.

En 1846, on installa une division pour la fabrication de fers à cheval et une autre pour la préparation de pavés au moyen du laitier. Pour la première fois, on lamine des rails pour le charbonnage et on commença la construction de locomotives.

En 1845, le Roi Léopold 1er visita les installations pour la 2e fois. Il existait alors 5 hauts fourneaux, dont un à Hauchies ; les ateliers regorgeaient de travail. Le personnel comptait au total 1.188 ouvriers.

En 1856, pour la première fois, on utilisa le gaz des hauts fourneaux pour le chauffage de chaudières.

En 1864, la Société de Marcinelle et Couillet comptait 6 hauts fourneaux, fonderie, laminoir, ateliers, fours à coke, etc. sur 20 hectares 60 et, en outre, le charbonnage de Marcinelle et une carrière de castines sur les Fiestaux.

En 1865, la société absorba la Société de Châtelineau, fondée par John Cockerill en 1835, propriétaire du charbonnage du Gouffre.

En 1866, l'activité fut gênée par l'épidémie de choléra qui fit de grands ravages dans la population de la région.

En 1870, le haut-fourneau de Hauchies fut mis hors service et les installations vendues partiellement, la société conservant les maisons de la route de Philippeville et les terrains voisins. La partie cédée fut occupée ultérieurement par les Ateliers Monard.

En 1873, Marcinelle et Couillet acheta la verrerie proche et le château (voir Verrerie).



En 1878, la société est scindée administrativement en deux sections : la métallurgie et le charbonnage, avec des directions propres à chacune.

En 1882, le charbonnage du Gouffre est constitué en société séparée.

En 1888, installation d'une aciérie Martin Siemens avec deux fours.

En 1889, on construisit le pont sur la route de Châtelet et la voie qui permettait l'évacuation des «crasses»» vers le Culpellet.

En 1890 : Le Prince Baudouin vint visiter les installations. La société acheta le «Lion belge»» (voir Industrie du fer).

En 1892, on entama la construction d'une aciérie Thomas Bessemer qui fut mise en marche en 1894, un laminoir de conception toute récente et la division nouvelle du «Lion Belge»» fut chargée du parachèvement des produits laminés.

A cette époque, la société s'étendait sur 47 hectares à Couillet et 9 hectares sur Châtelineau. Elle disposait de 2 hauts fourneaux de 100 T et de deux de 160 tonnes, aciérie Thomas, aciérie Martin, laminoirs fonderie, atelier, etc. Elle exploitait des minières en Belgique, en France et dans le Grand-Duché.

En 1906, le charbonnage de Marcinelle devint une société séparée. Le parc directorial de Couillet fut employé pour de nouvelles installations, le petit crassier longeant la Sambre fut évacué, la verrerie démolie de même que son château, le ruisseau voûté; les emplacements ainsi rendus libres furent occupés aussitôt par les nouveaux Ateliers avec chaudronnerie, grosse forge, fonderie, halls de montage, etc.

La division Métallurgie devint aussi une société nouvelle: La Société Métallurgique de Couillet.

En 1910, celle-ci se transforme en Société Métallurgique du Hainaut. Depuis lors, elle n'a cessé de s'étendre et d'augmenter ses moyens de production, pour en1955; fusionner avec la Société Métallurgique de Sambre et Moselle et constituer ainsi un ensemble sidérurgique réparti en trois grandes divisions comptant, ensemble 52 fours à coke, 8 hauts fourneaux, deux aciéries Thomas avec 2 convertisseurs, une aciérie Martin, 10 trains de laminoirs, une fonderie, un atelier de mouture de scories Thomas une centrale à gaz, des ateliers d'entretien laboratoires, etc., le tout desservi par deux gares privées et des raccordements au chemin de fer, des quais de mise à bateaux, etc.

Ce résumé serait trop incomplet si l'effort social de ces sociétés n'était souligné, ne fût-ce que parce que les initiatives prises à Couillet devançaient de loin, dans le temps, celles des pouvoirs publics. Un hommage particulier revient, à ce sujet à M. Eugène Smits, qui, entré comme ingénieur au service de «Marcinelle et Couillet» en fut le Directeur Général de 1856 à 1877.

1836 : construction d'une série de maisons pour les ouvriers à la route de Philippeville.

1847 : érection d'un hôpital pour les ouvriers avec salle de consultations pour eux et leurs familles, vaccination annuelle, etc.

1850 : ouverture d'une école gardienne pour les enfants des ouvriers: c'est la première de ce genre dans la région; elle fut vite dédoublée à Marcinelle, pour recevoir près de 400 enfants.

1856 : ouverture d'une école primaire pour filles (170 élèves) et une école d'adulte pour les jeunes ouvriers (50 élèves). Pour ceux-ci, on avait déjà ouvert une école de dessin industriel en 1854, suivie d'une école de musique en 1856, puis d'une école d'apprentissage en atelier en 1861.

En 1871 : une école ménagère est mise à la disposition des filles d'ouvriers. Une attention toute spéciale fut accordée au logement du personnel. La société construisit des maisons en



série, données en location à prix réduits, ou vendues à 2.034,90 frs ou 2.998,80 frs, selon l'importance, avec payement de 1/5 à l'achat, le surplus en 8 annuités.

La crise alimentaire, qui fit suite à l'épidémie de choléra, décida la société à fournir de la farine, puis du pain, ensuite de la soupe, à bas prix. De 1867 à 1888, 25.450.225 kilos de farine furent ainsi vendus au personnel pour 9.454.264 francs.

En 1841, une caisse de secours fut fondée, avec une section de retraite et, en 1875, une caisse d'épargne. Toutes ces œuvres connurent la faveur du personnel et contribuèrent beaucoup à son heureuse évolution.

Dans le même esprit de solidarité humaine, en accord avec les Sociétés Métallurgique de Sambre et Moselle et Solvay, la Société Métallurgique du Hainaut installa, en 1946, rue de Gilly, 251, un Centre de Médecine du Travail (CMT).

Les résultats acquis après quelques années d'expériences décidèrent les promoteurs à élargir la sphère d'action de cet organisme. L'adhésion de plus d'une centaine d'établissements industriels du bassin fit constituer l'Institut de Médecine, de Traumatologie et de Réadaptation Professionnelle (IMTR) et construire un vaste complexe, sur 15 hectares du Bois de Fromont, à la limite de Couillet (altitude 192 m).

Cet ensemble fut ouvert, le 17 septembre 1962, aux victimes d'accidents du travail, de la route, ou autres avec une section nouvelle pour les brûlés.

Exemple remarquable d'aide à des hommes dans le malheur.

LA CHIMIE

1863 Ernest et Alfred SOLVAY fondent la Société en commandite simple SOLVAY et Cie, au capital de 130.000 francs, pour la fabrication de la soude par le procédé à l'ammoniaque, mis au point en laboratoire par le premier et destiné à intéresser grandement toutes les industries du monde entier.

Qui donc étaient les frères Solvay?

Nés à Rebecq, respectivement en 1838 et en 1840 dans une famille de cinq enfants, d'un père maître de carrières, négociant et affineur de sel, ils furent après leurs études primaires à Rebecq, confiés au pensionnat de Malonne, dans l'espoir de se diriger ensuite vers l'Université de Liège, en vue d'y conquérir le diplôme d'ingénieur.

Mais une maladie grave oblige Ernest, l'aîné, à abandonner les études. Alfred peut les continuer et réussit l'examen de géomètre-arpenteur. A ce moment, Alexandre Solvay décide d'orienter ses fils vers le commerce et les envoie à Anvers, d'où Alfred part à Hull, faire un stage dans une grande maison anglaise, tandis qu'Ernest entre au service de son oncle Semet-Solvay, directeur de la Compagnie du Gaz de Saint Josse ten Noode.

En 1860, Ernest est devenu sous-directeur, à 22 ans. Il a toujours manifesté un goût prononcé pour la chimie et travaille avec ardeur dans un laboratoire. rudimentaire qu'il a constitué ; il y prépare une découverte qui va révolutionner la fabrication de la soude obtenue, depuis 1791, par le procédé inventé par le français Nicolas Leblanc.

Ernest Solvay prend son premier brevet le 15 avril 1861. Mais, du stade expérimental, il faut passer à la production industrielle. C'est ici que les frères Solvay se révèlent d'admirables modèles, d'une force exceptionnelle de caractère, poursuivant leur but avec une confiance inaltérable, lui réservant tous leurs moyens et obtenant par là des appuis désintéressés et dévoués.



Ernest Solvay abandonne son emploi à Saint Josse ten Noode; Alfred rentre d'Angleterre pour collaborer avec son frère; un ami d'enfance ,Louis-Philippe Acheroy, quitte son patron pour travailler avec eux.

Les essais se poursuivent dans une petite installation, place du marché, à Schaerbeek. Après la création de la société, en 1863 les frères Solvay décident de construire, une usine à Couillet, près du charbon et du calcaire, entre la Sambre et la station de Couillet.

L'année 1864 voit s'élever les premiers bâtiments; les expériences se succèdent mais les difficultés techniques s'accumulent, apportant des déceptions et des embarras financiers de plus en plus grands. Toute la famille se dévoue dans un esprit de solidarité totale; ses ressources sont réservées à l'entreprise. La situation s'aggrave toujours et la faillite menace. Les commanditaires ont cependant gardé confiance et le prouvent en acceptant des risques évidents.

En 1865, la production devait, d'après les études, être de 12 tonnes de soude par jour; après cinq mois d'un travail acharné, elle n'atteignait encore que 227 kilos.

Malgré tous les déboires, les ratés, les dangers, les échecs, les frères continuent leurs efforts avec opiniâtreté, enfin, leur persévérance a raison de tous les obstacles.

En 1867 l'usine sort 1.500 kilos de soude par jour et la production s'accroît rapidement, en même temps que le prix du produit diminue, réalisant une révolution économique de première importance.

L'année 1873 est marquée par des événements décisifs : l'association avec Ludwig Mond, pour la substitution de la soude Solvay à celle Leblanc en Angleterre; - un diplôme d'honneur à l'exposition internationale de Vienne; - la construction de l'usine de Dombasle sous la direction de Prosper Hanrez, qui, de 1869 à 1873, géra la fabrique d'agglomérés de la Sté des Charbonnages Unis, contiguë aux installations Solvay de Couillet, et a pu apprécier la valeur de ses nouveaux partenaires, Il devient associé en 1880, pour s'occuper des usines Solvay à l'étranger, de plus en plus nombreuses.

Progressivement, celle de Couillet se développe et absorbe, pour l'extension de ses installations, tous les emplacements libres voisins des deux côtés de la voie ferrée à l'est de la rue du Déversoir et, enfin, une partie du lit désaffecté de la Sambre.

Pour son approvisionnement en calcaire, la société a acheté, l'un après l'autre, tous les terrains couvrant le gisement de Couillet-Loverval, où l'extraction dépasse maintenant 1000 tonnes-jour et a creusé un vaste cirque de plus de 60 mètres de profondeur. Le calcaire est livré lavé et concassé aux fours à chaux de l'usine par un transporteur aérien de 1.850 mètres de long.

La concurrence de la soude Leblanc fléchit au fur et à mesure que les prix de vente baissent. En même temps l'usage du produit se développe à une allure rapide dans de nombreux secteurs industriels.

Pr	oduction de Couillet (en soude) :	Prix de vente (par tonne) :
1850		650 à 700 fcs or
1864 à 1868		300 fcs or
1869	3.000 kilos jour	
1874 à 1878		280 fcs or
1883	13.000 kilos jour	
1884 à 1888		120 fcs or
1889	50.000 kilos jour	110 fcs or



1913	31.234 tonnes an	100 fcs or
1921	25.447 tonnes an	
1931	54.168 tonnes an	
1941	89.741 tonnes an	
1951	137.000 tonnes an	
1962	210.000 tonnes an	
1965	240.000 tonnes an	
1967	259.000 tonnes an	2.320 frs actuels

La société essaime sans cesse:

en 1873 : 1ère usine française (Dombasle)

de 1880 à 1885 : en Allemagne, Autriche, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie.

en 1888 : en Amérique et en Russie.

en 1898 : en Espagne. en 1908 : en Italie.

en 1914 : en France, etc. etc.

Le caractère international de l'œuvre industrielle d'Ernest Solvay apparait ainsi de manière évidente.

Actuellement, plus de 30 usines produisent la soude selon le procédé Solvay, en Europe; des filiales ont été établies aux USA, au Brésil, en Algérie, etc.

En 1894, Alfred SOLVAY meurt subitement à 54 ans. Rude choc pour son frère qui cherche une diversion dans ses recherches sur l'électrolyse au mercure qui, dès 1895, ouvre la voie des produits chlorés. Cette spécialité sera réservée à l'usine de Jemeppe-sur-Sambre, construite en 1897 dans ce but.

Si l'usine de Couillet ne produit du carbonate de soude que pour couvrir la consommation belge et grand ducale, elle est devenue l'unité la plus importante du groupe pour le chlorure de calcium et la plus grande partie de sa production en est exportée.

La fabrication de chlorure de calcium, débutant peu avant la guerre de 1914-1918, a évolué comme suit:

1913	6.014 tonnes	1951	120.881 tonnes
1921	3.448 tonnes	1958	135.305 tonnes
1931	28.423 tonnes	1961	186.142 tonnes
1941	41.018 tonnes	1965	194.519 tonnes

En 1967, l'usine a lancé deux nouvelles fabrications: le silicate de. soude en lessive (procédé Solvay), le métasilicate de soude pentahydraté (procédé Solvay). La mécanisation et l'automatisation de la fabrication sont poussées au maximum, aiguillées par des études incessantes, ne perdant jamais de vue l'hygiène et la sécurité du travail. L'usine de Couillet occupe en moyenne un petit millier de personnes.

En 1922, Ernest SOLVAY meurt, laissant son exemple à la méditation de tous.

S'il a paru opportun d'esquisser ici, trop brièvement la vie et l'œuvre des

frères SOLVAY, c'est pour rappeler aussi l'attachement qu'ils ont toujours témoigné à leur commune d'adoption.

Couillet leur doit bien davantage qu'une large part de sa prospérité et c'est un faible



hommage que le choix du nom de SOLVAY pour dénommer une nouvelle avenue. Ce nom est encore prononcé avec ferveur par de nombreux Couilletois, qui ne sauraient oublier que les frères Solvay donnèrent de multiples preuves d'un esprit social exceptionnel, créant à Couillet de nombreuses institutions bien longtemps avant que celles-ci soient imitées.

Elles méritent sans doute une courte et très incomplète énumération:

en 1877 : Caisse d'épargne. pour le personnel

en 1881 : service de santé avec dispensaire et hôpitaux, intervention dans les frais de cure, opérations, etc.

en 1880 : assurance contre les accidents du travail

en 1900 : allocations de maladies et de blessures

1er avril 1907 : la journée des 8 heures, sans diminution du salaire journalier aux ouvriers travaillant à pauses;

en 1913 : octroi d'une semaine de congé par an avec salaire double aux ouvriers ayant 3 ans de service;

Ensuite: construction de maisons ouvrières à loyer réduit;

Prêts avantageux pour la construction ou l'achat de maisons;

Terrains de sports, cercles, etc.

Allocations familiales pour la femme et les enfants.

Primes de naissance et d'allaitement.

Récompenses d'ancienneté à partir du 25me anniversaire de service. Fonds d'aide aux ouvriers se trouvant momentanément dans une situation malheureuse.

Il restait encore à rappeler longuement l'attitude patriotique et généreuse d'Ernest Solvay pendant la guerre 1914-1918. Un seul trait peut y suffire: le soir même de la rentrée triomphale des troupes belges à Bruxelles en 1918, après cette journée de joie unique, le Roi ALBERT, avec toute la simplicité qui le caractérisait, vint, sans escorte, sans apparat. exprimer à cet autre homme simple, Ernest SOLVAY, sa gratitude et celle de la Belgique entière.

Après avoir réalisé l'exemple rare de conserver pendant 104 ans la forme de commandite simple, la Société Solvay est devenue, en 1967, la société anonyme au capital actuel de 12 milliards de francs.

CHARBON

En maints endroits de la commune, des veines de charbon. ou de terre-houille très proches du sol ou y affleurant, furent exploitées, il y a des siècles sous divers régimes administratifs.

En 1251. un accord entre l'Abbé de Lobbes et les avoués de communautés des bords de la Sambre convint que l'exploitation même du sol dépendait du seigneur.

En fait, il semble bien que ce dernier ne s'intéressait qu'à l'extraction du charbon à quelque profondeur et que les affleurements de «terroule» étaient laissés à la disposition de l'occupant du sol.

Le décret du 19 brumaire de l'an IV de la République imposa à notre contrée les dispositions de la loi des 13-20 avril 1741, qui permettait au propriétaire du sol d'en tirer ce qui lui convenait, par tranchées ou autrement, jusqu'à 100 pieds de profondeur, sous un régime de concession valable 50 ans.

Une loi du 21 avril 1810 (régime Napoléonien) attribua au Gouvernement des pouvoirs



plus précis et admettant les concessions de durée illimitée.

On ne dispose guère d'élément sur l'industrie du charbon à Couillet avant le XIXe siècle.

On connaît une transaction intervenue, le 17 juillet 1752 entre l'écuyer F. J. de Thibault, seigneur de Couillet, et la Chambre des Comptes de l'Evêché de Liège, au sujet des mines de houille sur Couillet.

En 1775 et 1778, le curé de Saint Laurent, Lambert Marchot, fait transaction entre une rente en écus et fagots contre « deux sacques de charbon ".

Par Arrêté royal du 25 octobre 1818, Guillaume d'Orange.

Les cayats furent peut être assez nombreux sur Couillet.

On a encore des traces:

- de la galerie creusée à flanc de coteau, qui a donné son nom à la rue du Tunnel qui y donnait accès;
- du cayat, fermé vers 1850, foncé près de la rue des 4 Vents, dont certaines galeries furent rouvertes en 1942, pour servir d'abris à la population en cas d'attaques aériennes, notamment à proximité de la rue de la Liaison et de la rue Mahy. Leurs accès ont été murés en 1945 et l'on a pu s'étonner de l'état de conservation de ces galeries creusées 100 ans plus tôt.
- du cayat ouvert vers 1850, par M. M. Lattin et Cie, cédé peu après à M M Genard et Clercx de Gilly, sur 44 ares 40 à 100 mètres de la route de Philippeville, entre la rue de l'Amérique et le ruisseau.

La première concession «de Couillet" fut accordée par arrêté royal du 21 juillet 1827, à Louis Lambert Joseph Scohier, de Jamioulx, pour 195 bonniers 53 perches.

Le 6 janvier 1829, les concessionnaires de 1827 obtinrent une première extension sous Couillet.

En 1830 on creusa un puits de 127 mètres de profondeur à 100 mètres de l'actuelle rue du Cercle, vers l'ouest. La «Rangée Nile » fut bâtie lors du creusement de ce puits, fermé en 1843

Le 30 novembre 1844, un arrêté royal octroya une seconde extension, de 96 hectares, sous Couillet et Loverval, à MM. Joachim Joseph Scohier-Lattin, maître de forges à Marchienne-au-Pont et consorts, concessionnaires de la mine «des Fiestaux à Couillet ». C'est la première fois, assure-t-on, que l'on trouve, dans les archives du charbonnage, le nom de « Fiestaux» pour désigner le charbonnage ou l'endroit où il devait se situer.

Le creusement de cette «mine des Fiestaux» avait commencé en 1840. Un ensemble, jadis assez proche, de maisons modestes, desservies par une cour unique, tracée en perpendiculaire à la rue de Villers, dénommé «La sitraulette» datait de la même époque. Ce complexe a été démoli en 1967, pour des raisons d'hygiène et d'urbanisme.

Par acte reçu par Me Bodson, notaire à Charleroi, en date du 27 juillet 1882, la société de Marcinelle et Couillet devint propriétaire de la concession des Fiestaux,

Le 9 août 1884, un coup de grisou tua 12 ouvriers au puits des Fiestaux.

Un arrêté royal du 15 février 1885 autorisa la rupture des espontes entre les concessions de Marcinelle et des Fiestaux.

Le 25 mars 1906, par devant Me Delaforterie, la Société Anonyme des Charbonnages de Marcinelle Nord fut constituée, à laquelle la Société de Marcinelle et Couillet, transformée depuis la veille en Société Métallurgique de Couillet, faisait apport de la concession de Marcinelle y compris le puits Sainte Marie des Fiestaux.

Les deux sociétés charbonnière et sidérurgique avaient vécu unies pendant plus de 3/4 de siècle.



En 1910, on fonça le puits 5, dit Blanchisserie ou, plus communément, pour les gens de l'endroit «Puits Pècholl» (du nom de l'occupant de la maison proche, la dernière sur Couillet à la limite de Marcinelle). Le puits est sur le territoire de Couillet, à proximité immédiate du ruisseau qui forme limite avec Marcinelle.

A la suite d'un sondage fructueux au village de Loverval, la Société de Marcinelle Nord introduisit une demande d'extension de concession qui fut approuvée le 12 janvier 1921, pour 325 hectares sous Couillet, Loverval, Bouffioulx, Acoz et Gerpinnes dont le déhouillement était prévu comme devant se faire par le puits des Fiestaux.

Le 22 décembre 1930. la société de Marcinelle Nord fusionna avec celle des Charbonnages de Monceau Fontaine. A ce moment, outre les deux puits qui prennent les nouveaux numéros 24 - Fiestaux et 25 - Blanchisserie, la société possède sur Couillet une fabrique à boulets et une installation de chargement sur bateaux à la Sambre, près de la gare de Couillet-Montignies.

En 1956, le puits des Fiestaux cessa de sortir le charbon, dont la remontée au jour fut concentrée sur le puits Blanchisserie. Jusqu'en 1959, le personnel utilisa encore le siège des Fiestaux qui fut alors fermé définitivement.

Pendant cette période transitoire, la fabrique à boulets fut démolie, sa fabrication ayant été reportée sur une autre division de la société.

Les travaux d'élargissement de la Sambre entraînèrent la suppression du « Rivage », les mises à bateaux se faisant désormais à Roux.

Les Sociétés du Bois du Cazier et de Boubier avaient aussi obtenu concession sous Couillet, mais une étendue très faible ne méritant pas une mention. Ces charbonnages ont cessé leur extraction le 1er juillet 1966 pour le Boubier, le 1er janvier 1968 pour le Cazier.

LE MOULIN

Comme beaucoup de communes, Couillet eut son moulin banal, où seigneur et manants devaient faire moudre les céréales récoltées sur leurs terres.

Le moulin banal de la seigneurie de Couillet-Marcinelle se trouvait au Warchat, un peu en aval du confluent des ruisseaux de Saint Hubert et du Fond des Haies (ou de Borgnery ou encore de l'Amérique), dont les eaux, retenues par une digue artificielle, formaient un vaste vivier (voir chapitre Queue). La construction en talus élevé des routes de Philippeville et de Gilly diminua considérablement l'étendue de ce vivier, vers 1825, mais la tenue d'eau restait suffisante pour faire tourner la grande roue du moulin et servir de piscine en plein air pour les amateurs de natation.

Est-il un septuagénaire couilletois qui n'aurait pas joué à la « palle» - déversoir du trop plein de l'étang - au « carré» - bief amenant l'eau à la roue -, dans les « saus Godeau» - oseraie en aval?

Les bâtiments étaient adossés au coteau. Certains remontaient probablement au XVe siècle. Ils appartenaient à la communauté de Marcinelle-Couillet. Lorsque Couillet devint une paroisse séparée de celle de Marcinelle, la communauté de Marcinelle continua à faire moudre son grain à Couillet, non sans heurts avec la Chambre des Comptes du Prince Evêque de Liège.

Le 10 juin 1791, un compromis intervint entre les deux plaideurs: .la Chambre des comptes abandonna à la communauté de Marcinelle la propriété du moulin à eau de Couillet, à charge de payer une douzaine de redevances annuelles à divers ayants-droit.

Si cet arrangement mit fin à des discussions incessantes, il apporta bien des ennuis et des charges à la communauté de Marcinelle; les meuniers acquittaient mal les loyers ou



exprimaient des exigences toujours nouvelles, les bâtiments devenaient, très vieux. Les coups d'eau causaient des dégâts. Bref, le moulin de Couillet coûtait plus qu'il ne rapportait, avec tous les ennuis en supplément, à la communauté de Marcinelle qui, en 1841, décida de vendre le moulin et les deux hectares d'étang et de prairies qui en dépendaient.

En 1830-1835, le moulin était exploité par Alexis Gogniat venu de Marcinelle, époux de Marie Anna Nicaise, avec l'aide de trois serviteurs dont un «farinier », Pourriez Jean Baptiste, originaire de Sistonne (France).

La vente du moulin, décidée en 1841, se fit le 2 décembre 1842, à Lucien Yernaux et à son épouse Jeanne Collet de Couillet.

Le dernier meunier fut Gustave Saintes, mort en 1885. Le moulin fut, petit à petit, dépouillé de son matériel et ses annexes transformées en habitations.

M. Devillez, de Gilly, acheta la propriété et y installa une tannerie avec fonderie de suif, mais toute activité prit fin peu avant 1914. A ce moment, cinq familles habitaient «le moulin».

Par la suite, l'ensemble fut acquis par l'Administration Communale de Couillet qui y hébergea des ménages peu fortunés, puis décida de démolir tout ce qui restait du «vieux moulin ». Celui-ci a ainsi disparu en 1960.

Pendant une période indéterminée mais certainement assez courte, un second moulin à farine fut installé Sur le Ry de Couillet, entre le confluent et la tenue d'eau du vieux moulin, à la route de Philippeville, en face des écoles actuelles. Il faisait partie d'un ensemble de trois habitations, jardins, bâtiment rural, etc.., appartenant à la famille Michaux; le moulin qui couvrait 1 are 10. était à la ««Veuve Désiré Michaux-Thibaut et consorts ». C'était donc un moulin bien modeste qui paraît n'avoir laissé ni trace ni souvenir.

LA VERRERIE ET SON CHATEAU

En 1828, Frédéric de Dorlodot construisit une verrerie dans l'angle Ouest de l'embouchure du ruisseau de Couillet et de la Sambre, à proximité du château qu'il habitait.

Cet. établissement fut dénommé familièrement «Verrerie Jonet», du nom de son directeur; son comptable s'appelait Lebon.

La verrerie comprenait un four et huit creusets. On n'a pas pu déterminer jusqu'à quelle date elle resta en activité. .

Sur un plan de 1850, elle figure toujours comme verrerie et le chemin qui la reliait à la route de Marcinelle s'appelait rue des Verreries.

A la mort de son fondateur, en 1854, elle était désignée comme l'une des plus importantes de la région, qui, ensemble, employaient 3.275 personnes. On peut ainsi déduire que la fabrication du verre a pris fin peu après 1854.

En effet, en 1865, on ne recense plus qu'un seul verrier habitant à Couillet : Jean Cornil, époux de Molitor Louise.

A la même date, sur le plan cadastral, l'ancienne verrerie, apparait comme un ensemble de 25 maisons ouvrières et le château est transformé en deux demeures, le tout appartenant à de Dorlodot Adèle, épouse de Tellier Robert, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles et à de Dorlodot Jules, propriétaire à Bruxelles, qui étaient]es deux héritiers de Frédéric de Dorlodot. L'ensemble de ces biens, soit 27 maisons et jardins, couvrait 2 hectares 67 a.

Ces deux personnes possédaient aussi d'autres biens sur Couillet, mais non indivis, ce qui fait supposer que, lors du partage de l'héritage de Frédéric de Dorlodot, on a voulu ou dû laisser le bloc de la verrerie en indivision.

En 1873, ce bloc fut acheté aux héritiers de Dorlodot. par la Sté Anonyme de Marcinelle et Couillet, qui laissa le tout dans le même état et continua à louer les maisons et les deux



parties de l'ancien château. Les derniers occupants de l'une de celles-ci furent les membres de la famille Baltus, déménagée vers Châtelet en 1906.

A ce moment, tout ce qui restait de l'ancienne Verrerie fut rasé et le ruisseau proche détourné et voûté pour permettre la construction des grands halls des ateliers, forge et chaudronnerie de la Sté Métallurgique de Couillet, successeur de la Sté de Marcinelle et Couillet.

En 1907. la rue de la verrerie changea de nom et le seul vestige de cet établissement est la petite niche grillagée dédiée à Saint Roch, provenant d'une tour du château.

LE CHATEAU

Les Couilletois nés avant 1900 se rappellent peut-être du «château de la verrerie» qui dessinait un carré d'environ 30 mètres de côté à l'extrémité Nord de la rue du Village. . .

Construit, dit-on en 1545. il a été modifié considérablement au XVIIIe siècle.

Le bâtiment principal servant d'habitation occupait le côté Nord Ouest du carré, la façade donnant sur la vaste cour intérieure.

Le côté Nord Est était formé de dépendances de 8 à 10 mètres de haut, s'appuyant, à l'extrémité orientale sur une tour carrée de 4 mètres de côté et de 10 mètres de haut. surmontée d'une toiture à quatre pans.

Les deux autres côtés du carré étaient marqués, l'un par une muraille de deux mètres percée d'une seule porte étroite, l'autre, par un muret surmonté d'une haute grille.

A l'angle Sud Est. les deux clôtures jouxtaient une tour carrée pareille à celle de l'angle Nord Est. Une large porte s'ouvrait au milieu de la clôture grillagée.

Tous les murs. badigeonnés à la chaux, étaient d'une blancheur qui tranchait sur l'aspect sombre de tous les environs.

La tour Sud Est était ornée d'une niche grillagée dédiée à Saint Roch, lors de l'épidémie de choléra de 1866. Cette tour ni les clôtures ne figurent pas au plan parcellaire de 1865. Elles furent donc établies après cette date.

On ne dispose d'aucune indication sur le constructeur ni sur les premiers occupants de cette vaste demeure, à laquelle la présence des tours donne un caractère seigneurial.

On pense qu'il fut habité par Joseph de Thibault, bailli de Charleroi Ville Basse venu habiter Couillet vers 1670, son fils Joseph, né à Couillet le 3 mars 1680, seigneur de Marcinelle et Couillet, y décédé le 12 octobre 1735,

- François Joseph de Thibault, né à Couillet, le 19 janvier 1722, y décédé le11 avril 1789.
- Théodore François Joseph de Thibault, né à Couillet le 20 juillet 1766, dernier seigneur, puis bourgmestre de Couillet, y décédé le 1er juin 1824.

Sans preuve, on peut présumer que la mort de François Joseph, en 1789, et les bouleversements politiques de cette époque provoquèrent le démembrement de ses biens entre ses sept enfants, puis que le décès de Théodore François Joseph, en 1824, décida ses douze héritiers directs à céder le château et les terrains qui en dépendaient à Frédéric de Dorlodot.

Celui-ci construisit la verrerie en 1828 et le sort du château fut lié à celui de l'industrie voisine.

LA BRASSERIE PARENT ET SON CHATEAU

Outre son moulin banal, chaque communauté avait sous l'ancien régime, sa brasserie propre, seul endroit où il était permis de fabriquer la cervoise et la bière.



La brasserie de Couillet était située probablement près du Ry, dans le quartier actuel du Village. On en sait très peu de chose.

Le recensement de la population en 1830-1835 ne signale la présence d'aucun brasseur à Couillet. Mais le recensement cadastral de 1865 révèle l'existence d'une brasserie à l'emplacement du parc communal actuel et en attribue la propriété à Basile Parent, avec celle d'immeubles voisins et de terrains proches.

C'est entre 1855 et 1860 que Basile Parent acheta une partie des biens de Couillet de la veuve de Charles de Cartier, et, parmi ceux-ci le château et ses dépendances (la maison espagnole, les bâtisses voisines, etc.). Il fit alors construire la brasserie pour réserver le tout à sa sœur Alexandrine Parent. Une grande différence d'âge apparaissait entre les bâtiments de la brasserie et ceux du château et de ses annexes.

Le château vaste habitation cossue, avait probablement été construit par l'un des propriétaires de l'usine à fer toute proche (le Lion belge) ; il fut habité par Jacques Lecaille, mort le 23 décembre 1747, et son épouse Marguerite Richir, décédée le 13 février 1777; puis par J.B. Bosquet, maître de forges aussi, maire de Couillet en 1800, jusqu'à sa mort en 1821, enfin par sa fille qui épousa Jacques de Cartier en 1827 A la mort de ce dernier, en 1842, la veuve continua à habiter le château et conserva la propriété de l'usine. puis se retira à Marchienne-au-Pont, où elle mourut.

En 1866, 'Basile Parent décéda, laissant la brasserie à sa sœur Alexandrine qui eut pour successeur Jean-Baptiste Parent. L'héritage de ce dernier échut à sa fille Alice, épouse d'Alfred Quinet.

Après la bataille de Couillet, le 22 août 1914, le château et les dépendances servirent d'hôpital de campagne et hébergèrent environ 200 blessés français et allemands jusqu'en fin septembre. Au cours de la guerre, les installations de la brasserie furent démantelées par les Allemands qui enlevèrent notamment tous les cuivres. Devenue veuve, Me Alice Parent liquida ses propriétés de Couillet à partir de 1921. Le château, la brasserie et le parc furent achetés par la Sté Métallurgique du Hainaut qui fit démolir l'aile contenant le château et la brasserie. L'autre aile fut alors acquise, ainsi que le parc par l'administration communale. Le belvédère qui s'élevait à l'angle des rues Mahy et du Belvédère fut lui aussi démoli et les bâtiments restants furent réservés au Service des Travaux communaux jusqu'en 1967. A ce moment. Ce service fut transféré dans de nouveaux locaux et les dernières dépendances du château, devenues très vétustes, furent destinées à la démolition.

INDUSTRIES DISPARUES

Les découvertes. les inventions et les progrès qui en résultent augmentent à un rythme qui s'accélère. En quelques décennies, la physionomie économique de Couillet a bien changé; telle activité, qui paraissait assurée d'une existence féconde à long terme a dû se reconvertir ou se résigner à la liquidation.

L'apparition et la mise à fruit de nouvelles sources de lumière. de chaleur, de force, ont révolutionné les méthodes en usage.

Les possibilités toujours plus grandes de transport et de communication les ententes nationales et internationales de plus en plus libérales. les lois soutenant les efforts d'expansion ont élargi l'aire concurrentielle de tous les produits, au profit d'ailleurs, des consommateurs dont le standing s'est amélioré.

Les établissements industriels et commerciaux de Couillet ont partagé le sort de leurs confrères de la région.

Les concentrations et extensions ont renforcé les grandes entreprises: nombre de firmes



de moyenne ou faible importance ont disparu; le commerce de détail, lui-même a été affecté. Quelques exemples intéressant Couillet :

- a) dans l'industrie: l'électricité, le gaz, les combustibles liquides, le charbon importé à moindre prix, imposent une diminution de l'extraction charbonnière belge; les locomotives à vapeur ont disparu: les ponts et les charpentes se construisent le plus souvent en béton; d'où. moins de travail pour les ateliers de construction.
- b) dans le commerce, où le standing des populations a une grande influence:
- l'abandon de la traction hippomobile a entraîné la fermeture des forges, le chômage des maréchaux-ferrants, des bourreliers" des charrons, etc., mais les garages et les stations d'essence se multiplient.
- le nombre de cafés décroît; les pâtisseries, salons de coiffure, magasins de vente d'articles électroménagers augmentent, etc. etc.

Il parait intéressant de rappeler ici le souvenir de quelques entreprises disparues, qui furent, jadis, florissantes Sur le sol de Couillet.

La division Ateliers de la S.A. Hainaut-Sambre, créée en 1837, commença la construction des locomotives en 1846 et en livra, pendant plus d'un siècle, à tous les chemins de fer européens et même en Afrique et en Asie. La plaque en laiton de «Marcinelle et Couillet» a pu être lue sur la plupart des réseaux ferrés. En 1860, elle en fournit 20 aux Russes, 4 en Espagne et aux divers réseaux belges; en 1890, on voit des locomotives «Marcinelle et Couillet» en Egypte, en Italie, en France, en Espagne, etc. Leur production et leur réputation grandit toujours. En 1906, la «Verrerie» est démolie pour l'extension des Ateliers qui comportent alors une grosse forge, une chaudronnerie, une fonderie et de vastes halls de montage.

Les produits les plus divers en sortent:

- des fers à cheval dès 1846, un pont Sur la Sambre ,à Ham pesant 150 tonnes placé le 11 janvier 1851
- une machine d'exhaure de 86.468 kilos transportée sur 10 chariots à Lodelinsart le 29 avril de la même année.
- une table en fonte de 37.000 kilos pour la coulée de grandes glaces, fournie le 4 février 1852 à la Manufacture de Ste Marie d'Oignies, coulée à l'aide de cinq cubilots et un four à réverbère:

Cette énumération pourrait se poursuivre longuement On ne citera, pour se limiter, que les coupoles blindées fournies en 1889 aux forts de la Meuse, les canons à l'armée belge, et les fours à ciment expédiés au Danemark après 1945. Tant d'autres spécialités, toutes remarquables combleraient un album volumineux.

L'évolution de la construction métallique a décidé la société à fermer sa division " Ateliers» en 1965.

Un atelier avec fonderie, fondée par Duhamel et Cie, couvrait 2 hectares au carrefour des routes de Châtelet et de Philippeville. On en voyait encore des vestiges derrière le magasin de meubles de la rue de Châtelet, il y a peu d'années.

On y fabriquait des essieux, des pièces de charrues, des bêches et tous instruments employés dans la culture.

Après un siècle d'activité dans la construction de chaudières. pièces lourdes de chaudronnerie, etc., les Ateliers Matissen, installés route de Châtelet, entre les rues de la Rampe et des Pierres ont fermé leurs portes à la mort de la dernière propriétaire, vers 1945. Ils sont remplacés par des garages.



La chaudronnerie Lombard, rue Lombard, qui occupait jusqu'à 80 ouvriers, a cessé son activité à la mort d'Antoine Lombard vers 1895

L'atelier Louis Lefèvre pour la petite construction et la mécanique, rue Lombard, fermée vers 1910.

La chaudronnerie et tuyauterie de cuivre Victor Delvaux, occupait l'emplacement actuel de la Maison du Peuple qui racheta le bien vers 1900.

L'atelier Marchot, rue de Châtelet, à Hauchies qui employait encore une trentaine de personnes en 1960, a disparu à la mort de ses propriétaires.

Une fabrique de produits réfractaires, dirigée par M. Houze. jusqu'en 1895, occupait l'emplacement compris entre la gare de Couillet-Montignies, la route de Châtelet et la Sambre..

Après la mort de M. Houze, l'usine fut reprise par M. Mathieu Neuray, qui y fabriqua des pièces de rechange pour les industries des environs.

Vers 1900, M. Neuray mourut et son installation fut rachetée, partie par le charbonnage de Marcinelle-Nord, partie par M. Pierre Vanderpoorten qui en fit une masserie et un atelier d'estampage qui, à sa mort, fut intégré dans les usines Solvay.

- G, Wattin et Cie ont occupé, de 1815 à 1890, entre la Sambre et la gare de Couillet-Montignies un emplacement racheté par la société Solvay La firme Wattin transféra son activité - fabrication de briquettes et de boulets de houille à Marcinelle, à proximité des Moulins Brisack.
- En 1900, les organisations socialistes de Couillet firent construire, dans la rue du Moulin, une boulangerie coopérative bien équipée, chaînon. important dans leurs œuvres locales.

Après un demi-siècle d'activité, elle passa sa clientèle .et ses moyens, par voie de fusion, à la nouvelle installation, de type industriel et de caractère régional, construite à Gilly, dotée de 3 fours modernes conçue pour remplacer les boulangeries locales socialistes du bassin, en cuisant 17.000 kilos de farine par jour de travail.

Les immeubles et terrains ont été rachetés par l'administration communale qui y fit élever, en 1967, un complexe pour ses services des travaux, mal logés dans les bâtiments vétustes du parc.

CIMENTERIE

Vers 1897, un industriel marcinellois installa une fabrique de ciment de laitier derrière le « Coron» à l'entrée du sentier qui est devenu la rue de la cimenterie, raccordée à la voie reliant l'usine de Couillet, qui lui fournissait le laitier de haut fourneau au charbonnage de Marcinelle..

La guerre de 1914 mit fin à cette fabrication et l'usine de Couillet intégra l'installation dans son domaine, agrandi lui même par l'achat des terrains voisins destinés à servir au stockage de minerais, laitier, etc.

QUAI AU BOIS

Peu après la reprise du réseau ferré du Grand Central par les Chemins de fer de l'Etat, le mouvement de la gare de Charleroi exigea une extension pour le trafic des wagons de marchandises.

A ce moment, les chemins de fer possédaient une bande de terrain d'environ 800 mètres le long de la Sambre (rive droite) sur 40 mètres de large, desservi par une seule voie



longeant la Sambre et se soudant aux raccordements des industries voisines (Wattin, Brisack, Cambier, etc.).

En 1906, le chemin de fer expropria la ferme Devillez peu éloignée de l'église du Village, construisit une gare aux marchandises rattachée, d'une part, à la gare de Charleroi-Sud, d'autre part, à la ligne Charleroi-Namur par un nouveau tronçon jusqu'à la bifurcation de Couillet-Centre.

En même temps, il aménagea mieux la berge de la Sambre, y éleva un quai de pierre de 60 mètres équipé d'une grue fixe de 15 tonnes.

Attiré par les facilités d'entreposage sur près de 4 hectares et de transbordement, le mouvement se développa rapidement au « quai au bois ». Celui-ci recevait journellement des bois de mines amenés par péniches des Ardennes françaises, réexpédiés tels ou après mise aux dimensions voulues par les charbonnages, vers les fosses du bassin. D'autres marchandises y furent mises en dépôt: des pierres blanches de France. du groisil, des mitrailles, etc.

Toute une main-d'œuvre assez hétéroclite trouvait du travail - et souvent un gîte - dans ces installations.

Le mouvement se ralentit pendant la guerre puis reprit, plus intense dès 1918.

Il sortait en moyenne 25 à 30 wagons par jour, sous charge de ce port fluvial public.

Après la guerre 1940-1944, ces installations servirent en partie de dépôt pour la répartition des bois de mines entre les Charbonnages du bassin, puis le commerce des bois de mines perdant son importance, le chemin de fer céda à la Sté Métallurgique du Hainaut le vaste emplacement surélevé (ancien domaine de la ferme Devillez) et affecta une grande partie de l'installation portuaire à rétablissement d'un faisceau important de voies électrifiées pour le trafic de la Sté Hainaut-Sambre. Ces travaux permirent à la société sidérurgique d'installer sa division nouvelle d'agglomération des minerais et de supprimer le raccordement ancien à la gare de Couillet-Montignies trop étriqué.

MOYENS DE COMMUNICATIONS.

Les chemins furent évidemment les premières possibilités, employés dès les époques les plus reculées, pour les déplacements des gens et des choses.

Pour Couillet. la plus ancienne voie est celle dénommée présentement rue de Longue Haie, dont le tracé a été modifié maintes fois et, il y a quelques années encore pour l'extension de la carrière de la Sté Solvay.

Initialement, ce fut probablement, une simple piste reliant les habitats troglodytes puis néolithiques et ensuite gallo-romains de Montignies-le-Tilleul-Landelies à ceux de Bouffioulx, en évitant la vallée marécageuse de la Sambre.

A l'époque romaine, cette voie devint un chemin dont l'importance ne cessa de s'accentuer: au Ve siècle, elle devint un tronçon de la route allant de l'Abbaye de Lobbes à Fosses par Thuin, Ham-sur-Heure, Nalinnes, Châtelet, toutes dépendantes de la principauté épiscopale de Liège. Son tracé suivait alors la route actuelle de la Ferrée vers Loverval, mais s'infléchissait à droite au lieu dit Trou Garou, pour passer au sud de la ferme de Fromont et gagner la Blanche Borne puis Châtelet.

L'accroissement des populations et de leurs échanges nécessitèrent des chemins nouveaux, par exemple de Marchienne à Châtelet par Marcinelle, Couillet et les Fiestaux, etc., au profil souvent tortueux, pour prendre les côtes en douceur avec de nombreux sentiers et voies de traverse.

Progressivement, les chemins se précisèrent mais ce n'est guère qu'au XVIIIe siècle que



les autorités s'intéressèrent avec application aux routes touchant Couillet, à la fois à cause des nécessités militaires accentuées par la proximité de la forteresse de Charleroi et des échanges commerciaux plus importants entre les localités de la région où l'exploitation du charbon commençait à dépasser la consommation locale.

C'est dans la première moitié du XIXe siècle que les grandes routes qui desservent Couillet furent construites dans leurs tracés actuels, réalisant déjà un progrès très marqué.

Route de Philippeville

On attribue à Napoléon 1er l'idée de relier les forteresses de Charleroi, Philippeville, Mariembourg et Rocroi par une large chaussée qui remplacerait les chemins d'intérêt local se joignant tant bien que mal d'une localité à l'autre.

En 1824, les autorités furent saisies d'un projet digne de Napoléon: route rectiligne de la sortie de Charleroi jusqu'au ruisseau de Nalinnes, puis encore en droite ligne sur 10 km. jusqu'à Somzée. Ce projet fut réalisé très rapidement et la nouvelle voie fut mise en service dès 1825. Elle avait une largeur exceptionnelle pour l'époque. Bien qu'appartenant à l'Etat, elle était soumise au péage perçus, en Hainaut, à deux «barrières» dont celle de Couillet se trouvait près de la jonction avec la route de Gilly. Les perceptions prirent fin en 1838, quand l'emprunt de 60.000 florins nécessité pour la construction. fut remboursé par les redevances encaissées.

Route de Gilly

Le développement extraordinaire de l'industrie et des exploitations houillères nécessita cette nouvelle route dont la construction fut décrétée le 24 juillet 1827.

MM. Baudour et consorts obtinrent la concession de cette liaison directe de Gilly avec Couillet et la route de Philippeville, avec l'autorisation de percevoir péages pendant 60 ans à partir du commencement de cette perception (arrêté royal du 7 octobre 1837) qui ne débuta cependant que le 18 février 1840. La dépense totale atteignit environ 135.000 francs.

Les bureaux de perception étaient situés près du passage de la Sambre et de la jonction avec la route de Philippeville. Les péages se faisaient au profit de la Société Anonyme de la Route de Couillet à Gilly'. Ils prirent fin en 1870, le coût de la construction étant probablement couvert à ce moment.

Route de Châtelet

Elle traverse Couillet de l'Ouest à l'Est.

jusqu'en 1839, pour se rendre de Couillet à Châtelet, on devait escalader les Fiestaux emprunter le chemin du Pas Bayard, qui prolongeait alors les rues actuelles du Congo et de la Panne, et poursuivre par la Blanche Borne.

Entre le Bavéry et Châtelet, il n'existait qu'un mauvais chemin impraticable bien souvent pour les piétons et toujours aux véhicules ,situé sur le territoire de la commune de Bouffioulx qui s'opposait à toute amélioration.

Le 5 octobre 1833, Paul Henrard directeur de l'Usine de Couillet, sollicita l'autorisation de transformer ce mauvais chemin de façon qu'on puisse y faire passer les charbons et les minerais nécessaires à son industrie. Les travaux furent interrompus par suite de l'opposition de la commune de Bouffioulx et de quelques propriétaires de maisons qu'il fallait démolir.



Après bien des discussions, la nouvelle route fut livrée à la circulation en 1839.

Jusqu'en 1856-1857, elle passait sous la voie ferrée Charleroi-Namur, par le pertuis de la rue actuelle de l'Usine, longeait le chemin de fer au nord, continuait en face de l'hôpital de l'usine et prenait son tracé actuel au débouché de la route de Gilly empruntant le tronçon de celle-ci jusqu'à la gare de Couillet Montignies.

La Sté de Marcinelle et Couillet, souhaitant raccorder par voie ferrée ses puits de Marcinelle à l'usine de Couillet, sollicita l'autorisation de réaliser le raccordement privé actuel. Mais il parut dangereux d'utiliser le pertuis plus étroit encore que maintenant, pour le passage simultané de la route et du raccordement.

On décida alors de rejeter la route au sud de la voie Charleroi-Namur, sur tout son parcours, valorisant d'ailleurs ainsi les terrains de culture que le chemin de fer longeait sur environ 500 mètres.

Route de Villers

Cette voie a été constituée par la réutilisation de tronçons divers.

- une section datant de 1865, dénommée actuellement Rue Vandervelde, jusqu'au carrefour avec la route de Gilly.
- le vieux chemin appelé du Trieu Gérau, jusqu'au carrefour avec la rue de La Panne,
- une section qui a permis le déplacement du Pas Bayard lors de la constitution du domaine de Parentville vers 1860, pour atteindre la route de Longue Haie à l'ouest de la Blanche Borne.
- enfin la continuation vers Chamborgneau, Lausprelle, Acoz, qui n'a pas encore pris le caractère de grande route.

Sans rappeler ce que furent les moyens de déplacement jusqu'au XVIe siècle, on peut se souvenir de ce que les messagers furent remplacés en 1661 par des malles-poste et que l'ordonnance du 5 novembre 1701 imposa aux entreprises de transports publics dans les Pays-Bas espagnols diverses obligations quant au nombre derelais, prix de transport, etc.

En 1791, des diligences circulaient entre Charleroi et Namur, par Couillet.

En 1803, une organisation semblable fut créée entre Charleroi et Philippeville, remplacée en 1844 par un service messager de Charleroi à Rocroi, utilisé, à partir de 1852, pour les transports de la poste.

En 1860, le messager Louis Richard habitait un immeuble démoli récemment, rue Ferrer, en face de l'école gardienne.

Pendant presque tout le XIXe siècle, Couillet compta plusieurs auberges importantes, pour les relais des chevaux et le logement des voyageurs et des postillons:

- route de Philippeville, à l'angle de la rue de l'Amérique, l'auberge Garot (actuellement Magasin Mestdagh).
- l'auberge Nicaise,
- l'cinse du Major à l'angle des rues du Major et de Villers.
- l'auberge Quinet, au carrefour des routes de Châtelet et de Gilly.
- l'auberge Carré, route de Philippeville, au delà de l'auberge *Garot* vers Loverval appelée encore récemment d'auberge.

Les routes de Châtelet, de Philippeville et de Gilly tracent, sur Couillet, un grand triangle rectangle, dont la route de Villers est à peu près la bissectrice de l'angle droit, allant couper la route de Longue Haies presqu'à la limite de Bouffioulx et Loverval.



Il résulte de ce dispositif six carrefours très importants, dotés de signaux lumineux ou d'îlots directionnels bien nécessaires pour la sécurité d'un trafic intense.

Ces axes sont reliés entr'eux par une voirie communale dense, généralement très bien entretenue.

La Sambre

Il a été longuement traité de la Sambre dans le chapitre « Hydrographie ». Cette rivière n'est guère utilisable pour le transport des personnes à cause des nombreux éclusages qui subsistent et ralentissent la marche des bateaux.

Une exception qui ne touchait pas directement Couillet : pendant une quarantaine d'années, avant la guerre de 1940. un « bateau mouche » transportait les touristes, chaque après-midi dominical d'été de Charleroi (Prison) à Landelies, voyage qui n'exigeait qu'un seul éclusage.

A partir du XVIIIe siècle, les travaux d'amélioration du cours de la Sambre ont permis et provoqué des transports de marchandises de plus en plus importants; le gabarit des écluses a été porté successivement de 60 tonnes à 280, puis 600 et, récemment à 1350 tonnes.

Il n'existe plus de quai public à Couillet depuis 1910. La berge de la rivière est occupée sur toute sa longueur, par les accostages des sociétés Hainaut-Sambre et Solvay, dont le trafic, à l'arrivée et au départ, est d'ailleurs très considérable.

Chemins de fer

En 1832, une voie en rails de fonte fut posée pour relier le charbonnage de Marcinelle aux établissements construits par Huart-Chapel aux Hauchies . en 1823 (fours à puddler, laminoir, fonderie, marteau-pilon) et en 1827 (premier haut fourneau au coke en Belgique).

Le succès de la liaison ferroviaire Bruxelles-Malines (5 mai 1835), de ses prolongements vers Anvers (1836), Louvain-Tirlemont et Termonde-Gand (1837), puis jusqu'à Ans et Ostende (1838) provoqua des demandes instantes des provinces du Sud où les charbonnages en pleine expansion et la grosse industrie naissante étaient confrontées avec le problème vital des transports.

L'année 1843 vit construire la ligne de Manage à Namur par Charleroi, dont la gare fut inaugurée le 30 juillet et la section Charleroi-Namur mise en service le 9 août en présence de la famille Royale.

Les localités de Namur à Charleroi étaient ainsi désormais reliées à Bruxelles par Braine le Comte. Ce ne fut qu'en 1856 qu'il fut possible de se rendre de Namur à Bruxelles Quartier Léopold par Ottignies .et en 1874 de Charleroi à Bruxelles par Nivelles.

Les premiers bâtiments de la gare de Couillet-Montignies furent édifiés en 1843 ; il en subsiste quelques murs qui ont échappé aux transformations successives.

La première voie Charleroi-Namur fut faite en rails de 25 à 26 kilos au mètre courant, fixés sur des coussinets.

Le point d'arrêt de Couillet-Centre fut d'abord un petit abri en bois, posé près du passage souterrain qui reliait les deux tronçons de la rue «Piche la Violle» (actuellement rue de la Rampe et rue des Cantines).

Par la suite, vers 1890, le souterrain restant maintenu, le petit abri fut démoli et remplacé par deux caisses de wagons posées sur le talus à l'emplacement actuel du souterrain nouveau desservant les quais.

En 1901, les travaux de la nouvelle gare de Couillet-Centre commencèrent pour se



terminer en 1904, par l'inauguration par le Ministre Jules Liebaert. A cette occasion, l'ancien passage sous les voies de la rue Piche la Violle fut supprimé et remplacé par le souterrain actuel.

Plus de 100 trains omnibus s'arrêtaient chaque jour à Couillet-Centre, y assurant un mouvement encore très important de voyageurs. Depuis 1955, le personnel de cette halte est supprimé et la distribution des billets se fait dans les trains. Les vastes locaux disponibles ont été occupés, en 1962-1963, par les services de la poste, pendant les transformations de leurs bureaux de la rue de Villers

En 1882 la ligne de Couillet à Jamioulx par Hauchies fut construite pour dégager le nœud de Charleroi; de petites rames légères, composées de voitures dites « tramways » à plate formes extérieures y circulaient en navette, transportant surtout la main d'œuvre occupée dans les industries de Couillet et de Marcinelle,

Le dernier train de voyageurs qui circula dans la région le matin du 22 août 1914, s'immobilisa à la gare de Hauchies où son matériel resta garé pendant toute la guerre. A la reprise du trafic, en novembre 1918 le service des voyageurs ne fut pas rétabli sur cette ligne. En 1938, la voie fut démontée entre Jamioulx et Marcinelle Haies transformant celle-ci en impasse. La limite des communes de Couillet et de Marcinelle, tracée par le ruisseau voûté de la Fontaine qui Bout coupe la gare des Hauchies en son milieu. Cette station a été installée bien après le raccordement privé de la Société Marcinelle et Couillet pour relier ses installations charbonnières et sidérurgiques.

Alfred BOLLE Texte revu par Ghislain ABE



